

Aujourd'hui



\$40 millions aux victimes du « déluge »

GILBERT BRUNET
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Les 21 000 victimes, au moins, du « déluge » qui s'est abattu sur la région de Montréal le 14 juillet devraient recevoir, d'ici à six mois et pour les dédommager de la perte de leurs biens essentiels, une aide financière de quelque \$40 millions de la part des gouvernements supérieurs.

Pour le ministre Gilles Rocheleau, responsable du Bureau québécois de la protection civile, ce « sinistre majeur constituera un test » pour la nouvelle politique cadre, en matière d'inondations, que le Conseil des ministres a adoptée hier.

Les dommages sont maintenant évalués à \$229 millions, soit plus du double des premières évaluations. Cette somme comprend toutes les pertes enregistrées jusqu'ici auprès de 21 municipalités de la région métropolitaine. Autant les biens assu-

rés, comme les automobiles, que les dommages aux immeubles et aux biens de première nécessité.

La facture totale, comme le nombre de personnes qui feront des réclamations, peut encore varier, en plus ou en moins. A Montréal seulement, on parlait au départ de 30 000 cas; la semaine dernière, seulement 8 000 s'étaient manifestés.

En vertu d'un programme fédéral-provincial existant, M. Rocheleau a déjà informé son homologue fédéral, M. Perrin

Beatty, qu'il pourrait avoir à déboursier environ \$17 millions aux sinistrés montréalais. Québec doit assumer les six premiers millions, puis la moitié du solde évalué à \$34 millions jusqu'ici.

Le décret adopté hier s'appliquera à toutes les victimes d'inondations, à compter du printemps dernier. En Beauce, par exemple, quelque 300 sinistrés de mars-

VOIR • DELUGE • EN A 2
SUITE DES INFORMATIONS EN A 3

Un nouveau « partage du monde » entre Air Canada et « Canadien »

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

Air Canada va à Paris et Singapour, Canadien International à Amsterdam et Rio. Y aura-t-il un nouveau « partage du monde » entre ces deux compagnies?

Chose certaine, elles ont soumis au gouvernement, à la demande du ministre fédéral des Transports, des propositions visant un nouveau partage des liaisons internationales.

C'est ce qu'a confirmé hier à La Presse un porte-parole d'Air Canada à Montréal, Denis Couture, qui a ajouté que l'invitation du ministre « remettrait en question la division du monde » entre les deux compagnies et que « les échanges sont très avancés ». Le ministre n'a pas encore pris de décision, dit-on à Ottawa.

Ce partage est primordial pour les deux compagnies. C'est à la suite de décisions ministérielles et de négociations avec les pays étrangers en cause qu'Air Canada est, par exemple, la seule compagnie canadienne qui offre des vols réguliers (avec possibilité de départ immédiat) vers la France et que Canadien International (fruit de l'intégration CP-Pacifique Western) a le monopole vers les Pays-Bas.

Le Québec compte 6 500 assistés sociaux de moins

GILBERT BRUNET
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Aux \$150 millions économisés, l'an dernier, à la suite des visites d'enquêteurs au domicile des assistés sociaux, Québec ajoutera, gracieuseté du récent conflit postal, \$2,25 millions par mois, aussi longtemps que les 6 500 « chefs de ménage » qui n'ont pas réclamé leur chèque de juillet n'auront pas « régularisé leur statut ».

« Chacun de ces bénéficiaires qui ne s'est pas présenté à son Centre Travail-Québec, pendant la grève des facteurs, sera avisé personnellement que son dossier est fermé », a dit hier le ministre de la Sécurité du revenu, M. Pierre Paradis, en entrant à la réunion hebdomadaire du Conseil des ministres.

Sur 370 360 chèques d'aide sociale émis chaque mois, il s'agit d'une proportion additionnelle de 2 p. cent de « dossiers fermés », a précisé le ministre.

Le 10 juillet, on avançait le chiffre de 8 000 chèques non réclamés. C'est dire que quelque 1 500 bénéficiaires l'ont réclamé en retard, mais avec des explications satisfaisantes pour les fonctionnaires du ministère.

Un « dossier fermé » signifie, pour l'assisté social, reprendre à zéro le processus de demande de prestations.

« Il y a 18 mois, nous estimions à 18 p. cent le taux d'erreur dans les listes de bénéficiaires de l'aide sociale », a dit M. Paradis. « Les visites à domicile ont confirmé ce taux, qui varie entre 16 et 20 p. cent à mesure qu'arrivent les résultats. »

Le conflit de travail à Postes-Canada vient donc ajouter, selon le ministre, « des données plus précises en fonction de la future réforme de l'aide sociale », promise avant les élections par le Parti libéral. Le premier projet de réforme présenté par M. Paradis, l'automne dernier, n'avait pas été retenu par le Conseil des ministres, qui craignait un « chaos administratif ».

« Cette donnée additionnelle de 6 563 chèques non réclamés nous indique qu'il y a encore davantage à faire pour s'assurer que les fonds publics soient gérés de façon saine », a ajouté M. Paradis hier. « Une clientèle mieux identifiée donne des chan-

VOIR ASSISTÉS EN A 2

M. Couture ainsi que le porte-parole de Canadien International à Toronto, Mike Dukelow, disent aussi que les propositions font suite à des pourparlers entre les deux entreprises.

De telles discussions ne sont pas communes. Chacune veut obtenir le plus de droits possible vers les marchés les plus intéressants et les garde jalousement une fois qu'ils sont acquis.

Les porte-parole refusent toutefois de préciser l'ampleur des changements proposés. Le principal champ de bataille entre les deux entreprises à l'heure actuelle est l'Asie. C'est d'ailleurs à la suite de la négociation de droits avec Singapour que le gouvernement a demandé aux deux entreprises d'essayer de s'entendre en lui présentant des compromis au sujet d'autres liaisons qu'elles se disputent à présent.

Les deux porte-parole ont toutefois refusé de préciser l'ampleur des changements qui ont été suggérés.

Un fonctionnaire a refusé de faire tout commentaire quand on lui a demandé si l'Europe était impliquée.

Plusieurs observateurs estiment que compte tenu de la faible population du Canada, il est illogique que deux compagnies lancent leurs appareils vers une même région. Une troisième, Wardair, a même reçu d'Ottawa l'autorisation de concurrencer Air Canada sur le très riche marché Canada-Grande-Bretagne, sans parler des droits obtenus par National vers la Belgique.

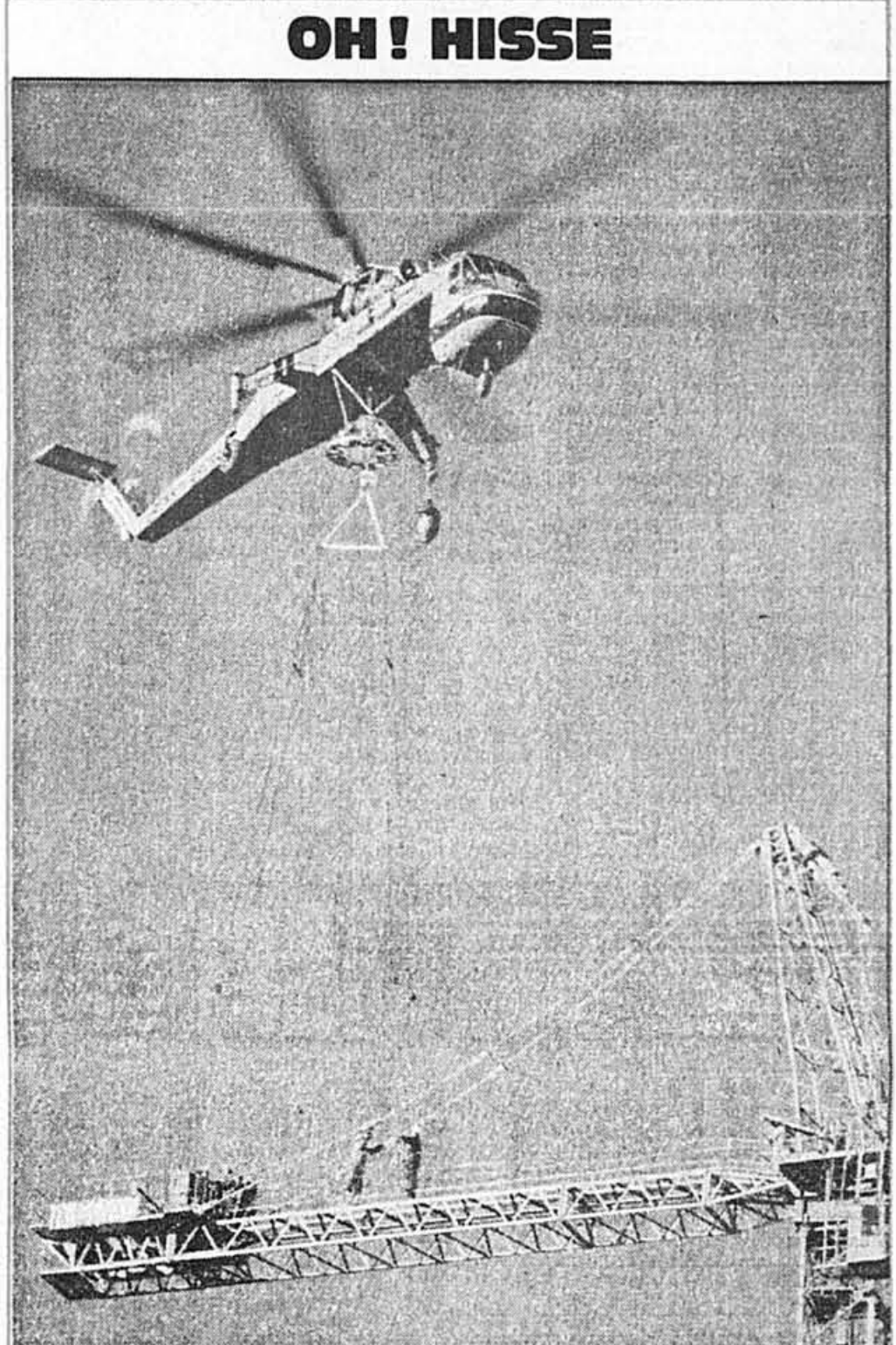
Mais il serait surprenant que les deux grands transporteurs conviennent de toute modification radicale. « Canadien » ne veut pas lâcher l'Europe, où d'intéressants marchés comme l'Italie ou le Portugal lui appartiennent. Air Canada ne lâchera pas prise en Asie, autrefois chasse gardée de CP et où elle offre maintenant un service Londres-Bombay-Singapour, dont la mise sur pied lui a coûté des dizaines de millions et qu'elle voudrait prolonger vers l'Est.

En retour des droits vers Singapour, Singapore Airlines avait exigé une liaison vers le Canada par le Pacifique qui en faisait un sévère concurrent de CP.

Les propositions des compagnies doivent non seulement être acceptées par le ministre, mais faire l'objet de négociations avec le pays étranger, qui essaie de son côté d'obtenir les plus grands avantages possibles. Il peut faire un mauvais calcul sur la rentabilité des liaisons qu'il convoite et pour lesquelles il a beaucoup donné en échange. Ce qui peut provoquer de grandes querelles comme la dispute Canada-Grande-Bretagne, qui n'est pas encore réglée.

Une compagnie garde par ailleurs ses droits même si elle ne les utilise pas ou qu'elle interrompt les liaisons, comme Air Canada l'a fait vers Moscou, Vienne ou Copenhague. Aeroflot vient toujours à

VOIR MONDE EN A 1



Le Sikorsky S64 transporte des structures métalliques pesant jusqu'à 20 000 livres.
PHOTO JEAN GOUPIL, LA PRESSE

Un drôle d'oiseau dans le ciel

SOPHIE DUROCHER

Un drôle d'oiseau s'est promené hier dans le ciel de Montréal. Une grue volante. Un outil géant avec des ailes. Avec une petite tête et un corps effilé. Des grands câbles accrochés sur son ventre, il transportait des morceaux de fer. Ce n'était pas vraiment un oiseau. Plutôt un hélicoptère cargo. Mais pour les Montréalais atterrés sur les lieux, c'était tout comme.

Du toit de l'immeuble rose inachevé de la Maison des Coopérants, rue Université, à un terrain vacant, à l'intersection Maison-Neuve et Bleury, le Sikorsky

S64 de la compagnie américaine Erickson a fait une quinzaine d'aller et retour sous les yeux ébahis d'une grappe de curieux. L'étrange engin a transporté pièce par pièce la grue télescopique installée depuis un an et demi à l'intérieur de l'immeuble. Pas léger comme cargaison. De cinq à 19 000 livres par morceau. Une opération grandiose.

Aux commandes: Larry Pravecek, 48 ans, passionné d'aviation. « Cela fait plus de temps que je pilote cet hélicoptère que vous n'avez passé d'années sur terre, mademoiselle. » En fait, cela fait autant de temps. Vingt et un ans. Des

VOIR OISEAU EN A 2

Reagan propose un plan de paix au Nicaragua

d'après AFP, UPI, Reuter et AP
WASHINGTON

Le président Ronald Reagan a présenté hier un plan de paix qui prévoit la cessation de l'aide militaire américaine aux *contras* si le Nicaragua accepte un cessez-le-feu et des réformes démocratiques d'ici le 30 septembre.

Le président nicaraguayen Daniel Ortega a répondu en soirée en invitant les États-Unis à entamer immédiatement « un dialogue sans condition à Managua, Washington ou dans un tiers pays » pour discuter du plan de paix de la Maison-Blanche, ainsi que des initiatives nicaraguayennes.

M. Ortega a déclaré lors d'une conférence de presse que le but de ce dialogue « serait la signature d'un accord juste et vérifiable qui garantirait les intérêts légitimes du Nicaragua et des États-Unis ».

Cette initiative diplomatique de la Maison-Blanche, préparée en collaboration avec le speaker de la Chambre des représentants, M. Jim Wright, a été cependant accueillie avec beaucoup de scepticisme par de nombreux membres du Congrès qui n'y voient qu'une ruse pour obtenir un renforcement de l'aide aux *contras*.

Le président nicaraguayen a estimé également que si le président Reagan n'acceptait pas la proposition nicaraguayenne, « cela mettrait en évidence que l'initiative américaine vise à détruire les efforts de pacification réalisés actuellement par le groupe de la Contadora et par le président costaricien Oscar Arias ».

Le président américain a annoncé lui-même son « plan de paix » en indiquant que son gouvernement « avait toujours soutenu les initiatives diplomatiques » en Amérique centrale et en se félicitant de l'effort bipartite du Congrès pour cette initiative.

Le plan propose un « cessez-le-feu immédiat » soumis à une vérification internationale, la cessation simultanée de l'aide militaire américaine aux *contras* et celle de Cuba, de l'URSS et des autres pays de l'Est au Nicaragua.

Le plan prévoit le retrait des conseillers et des militaires étrangers du Nicaragua et des pays voisins qui dépassent « les besoins normaux et légitimes de la région ». Les États-Unis suspendront leurs manœuvres au Honduras.

Aux termes du plan, le Nicaragua devra suspendre immédiatement l'état d'urgence et restaurer les libertés et droits civils. Une commission électorale indépendante multipartite sera établie afin d'assurer des élections régulières « ouvertes à tous », stipule le plan publié dans un document de la Maison-Blanche. Un calendrier et des

VOIR PAIX EN A 2

Sommaire

Annonces
classées B4 à B7, C2, D6 à D10

Arts et spectacles
informations E1 à E6
horaires E8
Bandes dessinées B6
Décès, etc. D12

Economie cahier C
L'économie
qui s'écrit C3

Editorial B2

Etes-vous observateur? B4

Feuilleton B7

Foglia A5

Horoscope B5

Le monde E7

Météo A2

Mots croisés D9

« Mot mystère » D6

Television E2

Tribune libre B3

Vivre aujourd'hui
Décoration D1 à D3

TABLOID SPORTS
Mots croisés 12
Rejean Tremblay 5
Tom Lapointe 6

DORMEZ EN PAIX, BONNES GENS

CHUUUUUT! ...
MARIE-EVE ET LE CHIEN DORMENT. MOI, ÇA VA PAS TARDER... VOUS AUT'AUSSI.
ON NE FAIT PLUS DE BRUIT AUTOUR DU CSSMM...
CHUUUUUUUUUT!

ROYAL LePAGE

842-5011

Demandez notre pochette: «Tout sur le prêt hypothécaire» à votre agent immobilier Royal LePage

CEST BON DE CONNAÎTRE DES CONNAISSEURS

SUITE DE LA UNE

« DÉLUGE »

540 millions aux victimes du «déluge» avril dernier attendaient cette décision du gouvernement du Québec.

Biens essentiels

Dans tous les cas, le gouvernement appliquera une méthode croissante de calcul pour fixer les indemnités. C'est-à-dire que les gens les plus démunis toucheront davantage pour des pertes équivalentes.

La franchise sera calculée, pour un propriétaire, selon l'évaluation foncière de son immeuble. Par exemple, une évaluation de \$40000 comportera une franchise de \$1600, à soustraire de la réclamation pour pertes de biens essentiels.

La même méthode de calcul vaudra pour les municipalités qui ont subi des dommages à leurs biens ou infrastructures. Plus une municipalité est «bien nantie», moins elle touchera des gouvernements supérieurs.

Pour la plupart des biens essentiels perdus, une somme maximale est fixée: \$800 pour un réfrigérateur; \$460 pour un téléviseur; \$910 pour le duo laveuse-sècheuse; \$15 par mètre carré de couvre-plancher fixe, etc.

Outre les articles ci-haut mentionnés, sont considérés essentiels: les appareils de chauffage et de chauffe-eau; les installations d'électricité et de tuyauterie; un lit, une commode et un fauteuil par occupant; un congélateur, une cuisinière, etc.

La liste des biens non essentiels, qui ne peuvent faire l'objet d'une aide financière des gouvernements, est beaucoup plus longue: piscine, outils, jouets, équipement de sport, fourrures, bijoux, meubles «récréatifs», etc.

Pour ce qui est des immeubles, garages et abris d'auto sont exclus; comme les clôtures, aménagements paysagers, revêtements muraux et même les «divisions non portantes» des sous-sols.

Les mêmes principes valent pour les équipements municipaux ou scolaires perdus. Ottawa et Québec ne verseront rien aux villes ou aux commissions scolaires pour les bibliothèques, les arénas, les terrains de sport ou les centres socio-culturels endommagés.

Pour atteindre l'objectif d'un règlement terminé d'ici à six mois (février 1988), M. Rocheleau

s'engage à embaucher «autant de firmes d'experts en sinistres que requis». Québec paiera la note de ces firmes privées dont les services seront retenus.

MONDE

Un nouveau «partage du monde» entre Air Canada et «Canadien»

Montréal alors que SAS a abandonné ses vols. Canadien International est pour sa part bien installée en Amérique du Sud et en Océanie.

Ce qui complique les choses est ce qu'on appelle la «cinquième liberté», qui est celle de faire monter des passagers lors d'une escale à l'étranger (des Britanniques vers Bombay, par exemple).

Le dernier «partage du monde» entre les deux sociétés remonte, selon un fonctionnaire fédéral, à 1973.

ASSISTÉS

Le Québec compte 6500 assistés sociaux de moins

ces d'accélérer le dossier (de la réforme globale) auprès du Conseil du trésor et du Conseil des ministres», a-t-il encore dit.

En ventilation régionale, la grande région de Montréal a vu plus de dossiers fermés en juillet que sa part de chèques émis: 63 p. cent des 6563 chèques annulés l'ont été dans la région métropolitaine, qui ne regroupe que 55 p. cent des 370 360 bénéficiaires de l'aide sociale.

Sur les \$2,25 millions par mois (\$27 millions sur une base annuelle) ainsi économisés par Québec, la région de Montréal compte pour \$1,48 million ou 65 p. cent du total provincial.

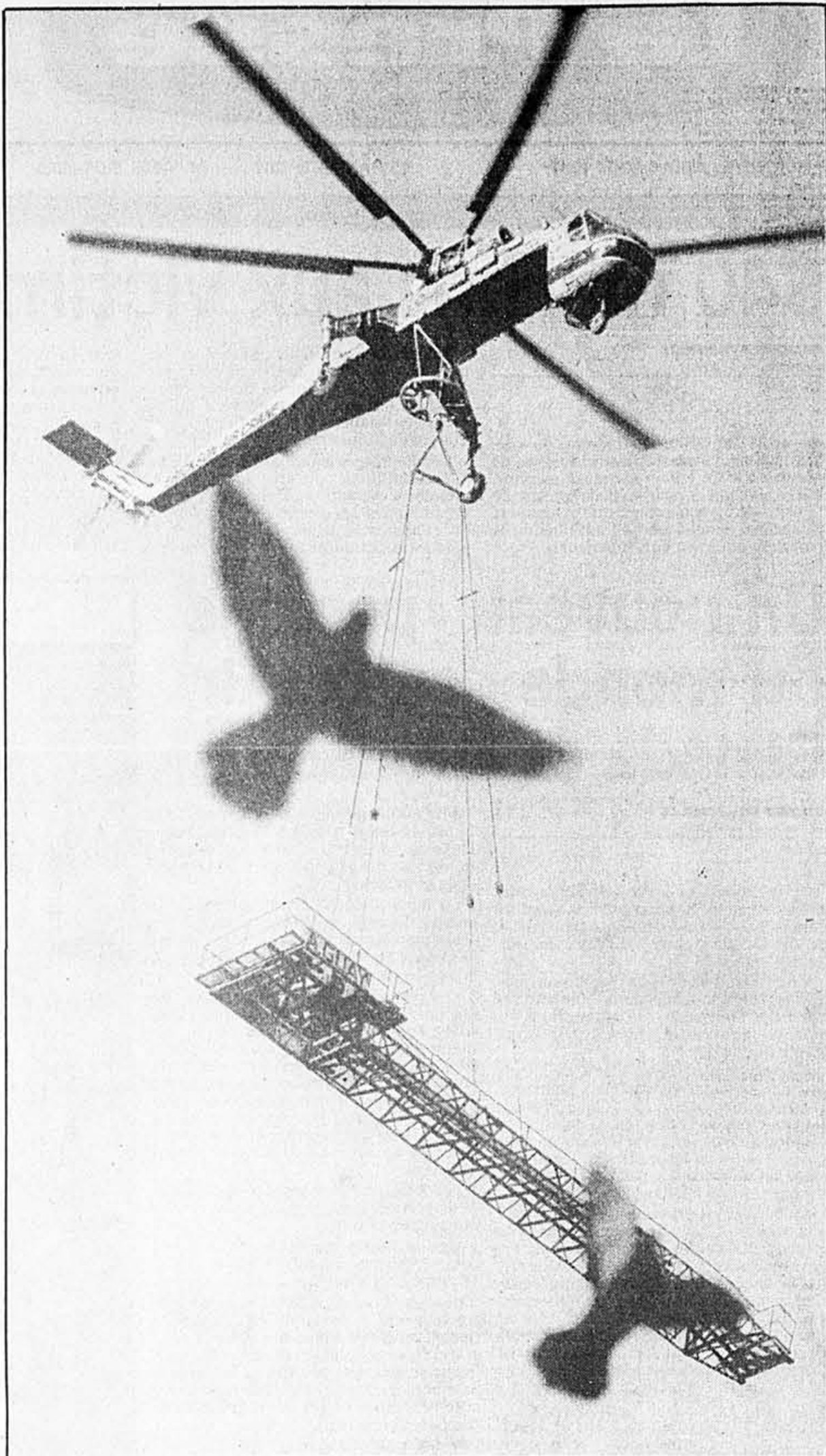
PAIX

Reagan propose un plan de paix au Nicaragua

procédures électorales devront être établis dans les 60 jours.

Des négociations devront s'ouvrir entre tous les pays de la région. Le processus de négociations devrait commencer immédiatement et être terminé le 30 septembre prochain.

Avant la déclaration du président Ortega, le ministre nicaraguayen des Affaires étrangères, Miguel D'Escoto, avait qualifié le



Escorte ailée

Les pigeons de Montréal accompagnaient le vol du Sikorsky S64, hier, dans le ciel du centre-ville.

PHOTO JEAN COUILL, LA PRESSE

mande, Larry a entre ses doigts une manette, pas plus grosse qu'un «joy-stick» de jeu vidéo. Tout est dans le poignet. Il s'agit d'y aller avec douceur.

Le matin, l'équipe, deux pilotes, un manipulateur et deux techniciens au sol, s'était attaquée à la barre horizontale du T de la grue. À 6 h, heure de pointe, c'était au tour de la base. Il fallait faire vite. En une heure et demie, le Sikorsky devait avoir accompli sa mission. Surtout, pas question d'arrêter le moteur pour faire le plein d'essence entre deux voyages. À ce sujet, le Sikorsky est gourmand: 500 gallons brûlés à l'heure. Avec ses deux moteurs, placés sur l'épave dorsale, il peut développer 9 000 chevaux-vapeurs.

L'hélico avait d'abord surpris par sa force. Avoir l'air aussi fragile et déplacer des tonnes et des tonnes, ça tient de l'exploit. Mais c'est par sa douceur qu'il a séduit les curieux. Quand il a transporté une lourde structure métallique à la verticale, il l'a déposée sur le sol puis l'a tout doucement inclinée pour l'étendre de tout son long. Avec délicatesse. Comme un oiseau qui dépose une brindille.

L'aventure d'un aveugle suscite une polémique

AP PORTSMOUTH, Rhode Island

Le navigateur américain non-voyant Jim Dickson progressait lentement hier dans sa tentative de traverser l'Atlantique en solitaire, tandis qu'un débat s'instaurait aux États-Unis sur l'opportunité de son entreprise pour les autres aveugles.

Dickson, 41 ans, a quitté le port de Portsmouth (Rhode Island) sur la côte atlantique des États-Unis mardi pour Plymouth (Grande-Bretagne). Secondé par un ordinateur de bord vocal sophistiqué qui lui donne toute information sur sa traversée, il avançait à quatre nœuds et se trouvait à 127 kilomètres au sud de l'État du Rhode Island lors d'un pontage par satellite mer-credi.

«Je suis inquiet de ce que les non-voyants se fassent un point d'honneur à égaler cette performance», a déclaré un président de la Fondation américaine pour les aveugles de New York M. Sam Negrin.

«Il existe un stéréotype du «super-aveugle» tel qu'il est campé dans les films et à la télévision. Cela est inquiétant», a-t-il estimé.

Mais Harry Colt, directeur de l'école Perkins pour aveugles à Waltham (Massachusetts) juge l'exploit de Dickson encourageant et positif.

M. Negrin souligne quant à lui, que les instruments coûteux dont dispose Dickson pour mener à bien son entreprise sont inaccessibles à l'aveugle moyen. «L'industrie renale déjà à fabriquer des appareils pour quelques milliers de personnes» et les programmes fédéraux d'aide aux aveugles sont en pleine débacle, fait-il également remarquer.

Une responsable de l'agence «IN-SIGHT» à Providence, ajoute que certains exploits extraordinaires sont réalisés sans être relayés par les médias comme ceux d'une femme qui continue à tapisser des meubles et faire de la couture en dépit de sa cécité.



Où donner son sang aujourd'hui

- La Presse et la Croix-Rouge rappellent que seulement 5 p. cent des Québécois donnent régulièrement du sang. Cet été, l'occasion est bonne pour joindre les rangs de ceux qui sauvent une vie, car les besoins de sang demeurent les mêmes. Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient une clinique de sang :
 - au centre permanent de la Croix-Rouge à Montréal, au 3131 est Sherbrooke, de 10h à 20h;
 - à Lorraine, au centre commercial Place Lorraine, 95 boulevard de Gaulle, de 14h30 à 20h30;
 - à Boucherville, aux Promenades de Montarville, 1001 boulevard Montarville, de 10h à 20h30;
 - à Aylmer, à la caserne des pompiers, au 425 rue Wilfrid Lavigne, de 14h30 à 20h30.
- Il n'y aura pas de clinique de sang demain (vendredi) et en fin de semaine.

RECOMMANDATIONS D'ARROSAGE

La Presse en collaboration avec l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE), publie chaque jour ces recommandations.

L'eau de consommation doit être limpide, incolore et exempte de goût et d'odeur. Elle ne doit pas être trop dure ni laisser de dépôt, en plus de ne pas contenir de bactéries. À ces fins, l'usine de filtration améliore les qualités physiques, chimiques et bactériologiques de l'eau. Le contrôle de la qualité de l'eau potable est effectué le plus souvent par l'analyse des caractéristiques suivantes: — caractéristiques physiques: couleur, turbidité, température; — caractéristiques chimiques: PH, dureté, fer, manganèse, alcalinité; — caractéristiques bactériologiques: colibacilles et entérocoques.

MUNICIPALITÉS	ADRESSES		MUNICIPALITÉS	ADRESSES	
	Paires	Impaires		Paires	Impaires
Acton Vale	NR	NR	Mont St-Hilaire	X	X
Beloeil	X	X	Ottorburn Park	X	X
Bromont	NR	NR	Pierrelonds	X	NR
Châteauguay	NR	X	Pointe-Calumet	X	X
Dollard-des-Ormeaux	X	NR	Roxboro	X	NR
Deux-Montagnes	NR	NR	St-Basile-le-Grand	X	X
Farnham	NR	NR	St-Bruno-de-Montarville	X	NR
Granby	NR	X	St-Eustache	NR	X
Grande-Ile	NR	X	St-Hubert	NR	NR
Ile Perrot	X	NR	St-Jean-Baptiste	X	X
Joliette	1	NR	St-Joseph-du-Lac	X	X
Kirkland	NR	NR	St-Jovite	X	NR
Lachenaie	X	X	St-Mathias	X	NR
La Plaine	X	NR	St-Raphaël-de-l'Île-Bizard	X	NR
La Prairie	NR	X	Ste-Agathe-des-Monts	NR	NR
Laval	NR	NR	Ste-Anne-de-Bellevue	NR	X
Le Gardeur	NR	X	Ste-Genevieve	X	NR
Mascouche	X	X	Ste-Madeleine	X	X
McMasterville	X	X	Ste-Marthe-sur-le-Lac	X	X
Mirabel	NR	X	Ste-Therese	X	NR
Montréal Nord-Est	NR	NR	Terrebonne	3	2
Montréal Nord-Ouest	NR	NR	Vaudreuil	X	NR
Montréal Sud-Est	NR	NR	Verdun	NR	NR
Montréal Sud-Ouest	NR	NR			

Légende: X — Interdit
NR — Arrosage non recommandé car humidité suffisante dans le sol
1 — Arrosage recommandé de une (1) heure
2 — Arrosage recommandé de deux (2) heures
3 — Pour les résidents habitant Terrebonne
* * * En cas de pluie, lors des dernières 24 heures, ces recommandations sont nulles.

Le Lotto 6/49 17 29 32 41 42 43 (37)
Tirage d'hier

LA MÉTÉO

Québec			États-Unis		
Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	Min.
Abitibi	4	22	Nuageux	22	27
Outaouais	7	24	Nuageux	22	26
Laurentides	6	24	Nuageux	25	33
Cantons de l'Est	5	22	Ensoleillé	18	28
Mauricie	5	22	Ensoleillé	17	28
Québec	5	22	Ensoleillé	25	34
Lac-Saint-Jean	4	22	Ensoleillé	24	33
Rimouski	4	20	Ensoleillé		
Gaspésie	4	20	Ensoleillé		
Baie-Comeau	4	20	Ensoleillé		
Sept-Îles	4	20	Ensoleillé		

les capitales		
Min.	Max.	Min.
Amsterdam	12	17
Athènes	19	37
Acapulco	26	32
Berlin	10	17
Bruxelles	5	20
Buenos Aires	7	11
Copenhague	12	15
Genève	15	23
Hong Kong	28	32
Le Caire	23	34
Lisbonne	21	31
Londres	13	19

La Quotidienne

Tirage d'hier
à trois chiffres 625
à quatre chiffres 7317



Le Jeudi 6 août 1987

plan américain de «manoeuvre» destinée à «porter un coup» au sommet réunissant aujourd'hui et demain au Guatemala des dirigeants d'Amérique centrale.

Les autorités du Nicaragua ont été «surprises» par l'annonce de cette nouvelle initiative diplomatique américaine, a déclaré M. D'Escoto, à son arrivée hier au Guatemala.

«C'est une manoeuvre qui prétend assener un coup au sommet présidentiel tant attendu par les pays d'Amérique centrale et la communauté internationale (...) et qui dévoile une fois de plus la politique intransigeante et obstinée de l'administration Reagan tendant à détruire la révolution sandiniste», a ajouté le ministre.

De leur côté, les dirigeants antisandinistes se sont félicités de l'initiative de Washington en annonçant cependant qu'ils avaient besoin de temps pour analyser le plan de paix américain.

Après avoir été reçus par le président Ronald Reagan, les dirigeants des contras ont annoncé leur détermination «de continuer à combattre pour la liberté et la démocratie» dans leur pays tout en précisant qu'ils voulaient étudier le plan et présenter leurs propres propositions.

Le porte-parole du département d'État, Charles Redman, a indiqué que le plan américain sera transmis aux chefs d'État des cinq nations centraméricaines réunies aujourd'hui et demain dans la capitale du Guatemala.

Ce sommet centraméricain — réunissant le Costa Rica, le Guatemala, le Salvador, le Honduras et le Nicaragua — est consacré à la recherche d'une paix négociée dans la région. Ce sommet doit en priorité examiner le plan de paix proposé au début de l'année par le président costaricien Oscar Arias.

Le plan américain sera présenté à ce sommet, mais le secrétaire d'État George Shultz ne s'y rendra pas, a précisé le porte-parole Redman.

Cependant, le président du Costa Rica a refusé hier d'inclure la proposition de paix américaine au programme du sommet. Le président Arias a rappelé que ce sommet se tient uniquement pour discuter du plan de paix proposé par le Costa Rica et s'est opposé à un changement dans le programme de la réunion.

Le président Reagan a lancé un appel aux autres pays pour qu'ils

se joignent aux efforts de paix en Amérique centrale.

Dans une déclaration publiée hier à Copenhague, les dirigeants des 12 pays de la Communauté européenne se sont félicités de l'initiative de paix «constructive et originale» du président du Costa Rica et ont dit espérer que le sommet de Guatemala apporte des résultats.

Alors que les échos des auditions sur le scandale de l'Irangate étaient à peine assourdis, la Maison-Blanche a lancé une offensive en règle pour reprendre l'initiative, estiment les observateurs à Washington.

Avant l'annonce des détails du plan de paix, un certain scepticisme s'était fait jour au Congrès et certains observateurs ont relevé que le gouvernement avait déjà parlé de paix en 1985 et 1986 à la veille d'affrontements avec le Congrès sur l'aide aux contras.

«Quand il manque des voix, le gouvernement commence à parler de négociations», selon M. William LeoGrande, un spécialiste de l'Amérique centrale à l'American University de Washington. «Il est difficile de prendre cette proposition très au sérieux en raison du mépris du gouvernement par le passé pour les efforts de négociation», croit-il.

Certains au Congrès allaient même jusqu'à parler de «gadget» trouvé par l'exécutif pour s'assurer d'un vote favorable sur l'octroi d'une assistance militaire aux contras.

L'aide de \$100 millions approuvée l'an dernier arrive à échéance le 30 septembre, et le document de la Maison-Blanche précise que le plan de paix doit commencer à être exécuté avant cette date.

La canicule frappera de nouveau la Grèce

Les météorologues ont prédit hier qu'une deuxième vague de chaleur devrait atteindre la Grèce à la fin de cette semaine. Les températures, ont-ils précisé, pourraient atteindre 43 degrés.

La vague de chaleur qui s'est abattue sur le pays il y a deux semaines a fait plus de 900 morts, selon les autorités.



PHOTOS PIERRE CÔTÉ, LA PRESSE

Mme Lynton-Holt trouve raciste la caricature parue dans le dernier numéro de la circulaire Provigo.

Provigo regrette une caricature «raciste», mais le milieu noir demeure insatisfait

LOUIS MILLS

■ Provigo plaide l'ignorance pour expliquer la publication, dans sa circulaire hebdomadaire, d'une caricature qui a suscité une tempête de protestations dans la communauté noire, à cause de son côté «raciste et sexiste». La direction de la chaîne d'alimentation s'est excusée, mais le Centre communautaire des Noirs de Montréal exige des preuves plus tangibles de sa bonne volonté.

«J'ai eu une réaction viscérale dès que j'ai vu le dessin», a raconté hier à *La Presse* Mme Ilma Lynton-Holt, directrice générale du centre. La caricature représente une jeune Noire aux formes voluptueuses qui tient un melon d'une main et qui touche de l'autre le crâne chauve d'un homme blanc. Dans



La caricature controversée.

une bulle, on peut lire: «J'aime les melons». M. André Sicotte, un porte-parole de Provigo explique que l'encadré accompagnait un article sur les cantaloupes importées d'Afrique qui paraissait dans les premières pages de *La Circulaire*. «Cette caricature est inoffensive de prime abord, mais elle contient un message subliminal», soutient Mme Lynton-Holt.

À l'époque de l'esclavage, selon elle, les grands patrons dans les plantations nourrissaient les Noirs et les cochons de melons d'eau. «Les nègres aiment les melons d'eau» était devenu, par la suite, une phrase qu'on lançait à la figure des Noirs pour les

insulter. Elle les ravalait au même rang que les bêtes. «J'aime effectivement les melons, affirme Mme Lynton-Holt, mais j'en mange par choix et non parce que je ne peux me payer autre chose.» La caricature, selon elle, symbolise l'ancienne domination des Blancs sur les Noirs et les vexations subies par ces derniers. Le centre a reçu, jusqu'ici, plus de 200 appels de gens qui, comme elle, ont sursauté en ouvrant leur circulaire.

«Je n'ai pas voulu offusquer qui que ce soit», affirme le caricaturiste Berthio. M. Sicotte renchérit: «Nous ne pouvions savoir que ce dessin contenait des connotations négatives.» Mais Mme Lynton-Holt bondit. «Les grandes entreprises font habituellement preuve de circonspection lorsqu'ils traitent de minorités ethniques. Ils font des recherches approfondies afin d'éviter de choquer une partie de leur clientèle. Si Provigo n'a pas agi ainsi, elle a manqué de rigueur. Elle serait tout de même coupable, dans une certaine mesure.»

M. Sicotte a rencontré Mme Lynton-Holt hier matin pour lui exprimer ses regrets. Il a promis de publier des excuses en bonne et due forme dans l'un des prochains numéros de *La Circulaire*. Mais Mme Lynton-Holt est à moitié satisfaite seulement de cette promesse, estimant qu'un simple entrefilet dans l'hebdo ne saurait réparer le tort causé à la communauté des Noirs par la caricature. «Ceux qui trouvent notre réaction exagérée ne connaissent pas les brimades subies quotidiennement par les Noirs. Moi-même, je ne peux prendre le métro sans qu'un homme blanc se croit permis de faire une remarque insidieuse sur la couleur de ma peau. Quand la presse parle de nous, c'est pour annoncer qu'un jeune Noir a commis un vol. L'un de nos grands athlètes de couleur, le sprinter Ben Johnson, a dû fracasser un record mondial avant de se faire remarquer.» Outrée, elle multiplie les exemples.

En guise de réparations, Mme Lynton-Holt aimerait que Provigo commandite un groupe de Noirs qui participe à un événement quelconque, que ce soit une manifestation sportive, culturelle ou autre. Si la compagnie ne fait pas preuve de bonne foi, selon elle, la clientèle noire pourrait faire ses emplettes ailleurs. M. Sicotte exprime une certaine réticence relativement à cette demande. Il souligne que Provigo verse déjà des dons à Centraide qui finance en partie le Centre communautaire des Noirs.

Le «déluge» coûtera \$1,1 million à la polyvalente de Saint-Laurent

La pression de l'eau refoulée des égouts a soulevé la piscine

ANDRÉ PRATTE

■ Le 14 juillet, à la polyvalente Émile-Legault de Saint-Laurent, dans le nord-ouest de Montréal. Il est 14 h 45. L'aide-concierge, M. Réginald Paquette, fait un peu de ménage autour de la piscine intérieure. Trois-quarts d'heure plus tôt, des peintres ont fini de repeindre la piscine de 25 mètres.

Le sol se met à vibrer. Le béton autour de la piscine se fissure. Dans un bruit d'enfer, l'énorme bassin se soulève!

«J'ai pensé que c'était un tremblement de terre», a raconté hier M. Paquette à *La Presse*.

L'aide-concierge a pris les jambes à son cou et est sorti. Il a alors constaté que tombait une pluie torrentielle. «Là je me suis dit, bon Dieu, c'est l'eau qui fait ça!»

M. Paquette avait raison. Refluant des égouts, l'eau était reve-

nue dans les drains de la piscine. Selon une des hypothèses émises par les architectes consultés par la Commission scolaire Sainte-Croix, l'eau s'est heurtée aux valves qui empêchent le retour des eaux d'égouts dans les bâtiments. Soumis à une pression considérable, les tuyaux ont crevé. Une énorme quantité d'eau s'est répandue sous la piscine. Celle-ci étant vide, elle s'est tout simplement mise à flotter.

«Tout ce qui a un certain volume peut flotter, on fait même des bateaux en béton», nous a rappelé un des architectes.

La partie profonde de la piscine a été soulevée de cinq pieds. Tiraillée entre les murs immobiles et le bassin qui montait, la promenade s'est inclinée à 45 degrés. Les échelles et les deux tours de plongeon ont suivi. Les six pouces de béton armé dont était faite la promenade n'ont pas tenu le coup et ont fendu tout le long des

murs et de la piscine, laissant des crevasses atteignant jusqu'à trois pieds de largeur.

Lorsque l'eau s'est retirée, la partie profonde est redescendue de deux pieds, et le bassin a fendu sur toute la largeur, en une belle ligne droite, juste là où s'amorce la pente menant à la partie plus profonde.

Bilan: des dommages évalués à \$700 000 ou \$800 000. La piscine devra être complètement reconstruite.

Cette reconstruction ne sera pas facile. Les murs qui entourent la piscine ne sont pas des murs extérieurs. La piscine est entourée d'autres pièces. Pour démolir les restes de l'ancien bassin et en construire un autre, on ne pourra donc pas simplement pratiquer une ouverture dans un mur.

Il faudra, selon les architectes, utiliser de la petite machinerie et trouver un moyen de l'amener à la piscine sans faire trop de dégâts dans l'école. On devra ensuite concasser le béton de l'ancienne piscine et le sortir de l'école par petites quantités. Restera ensuite à couler une autre piscine.

La commission scolaire n'entreprendra rien avant de savoir si elle pourra compter sur les dollars de la ville de Saint-Laurent et du gouvernement du Québec. Si on ne trouve pas la note sympathique, on fera face à des décisions difficiles: «Les commissaires décideront si nous utiliserons notre argent, si on fera autre chose qu'une piscine, ou si on ne fera rien du tout», de dire M. Marc-André Lebel, directeur des services des équipements.

Chose certaine, les 1 300 élèves de la polyvalente seront privés de leur piscine cette année.

Que serait-il arrivé si la piscine avait été pleine? Selon les architectes, il est probable que des dégâts se seraient produits ailleurs. La promenade elle-même aurait été soulevée, ou bien l'eau, choisissant un autre refuge, aurait provoqué un affaissement de terrain autour de l'école.

Comble de malheur, l'école a subi d'autres dommages importants. Un mur de la salle de musculation, située juste à côté de la piscine, a été poussé d'un pouce vers l'extérieur.

Le sous-sol a été inondé par neuf pieds d'eau, et les systèmes de chauffages et de ventilation ont été endommagés.

Dans les salles de musique, situées entre le rez-de-chaussée et le sous-sol, l'eau est montée à cinq pieds et a renversé 13 pianos évalués à environ \$2 000 chacun. Plus moyen de sortir une note de ces instruments, dont les touches sont maintenant irrémédiablement collées.

Le nettoyage de l'école est cependant très avancé, fournaise et système de ventilation sont réparés, et tout indique que la rentrée ne sera pas retardée.

Facture totale: \$1 100 000.



Aide-concierge à la polyvalente Émile-Legault, M. Réginald Paquette a eu la peur de sa vie lorsque l'eau du déluge du 14 juillet a soulevé la piscine de l'école.

Au Village-du-campeur, la cote passe de «D» à «A»

ANDRÉ PRATTE

■ Côtée «D», c'est-à-dire polluée, il y a deux semaines, l'eau de la plage du Village-du-Campeur de Saint-Louis-de-Terrebonne a reçu hier la meilleure note possible, «A», après que le ministère de l'Environnement eût prélevé lundi de nouveaux échantillons.

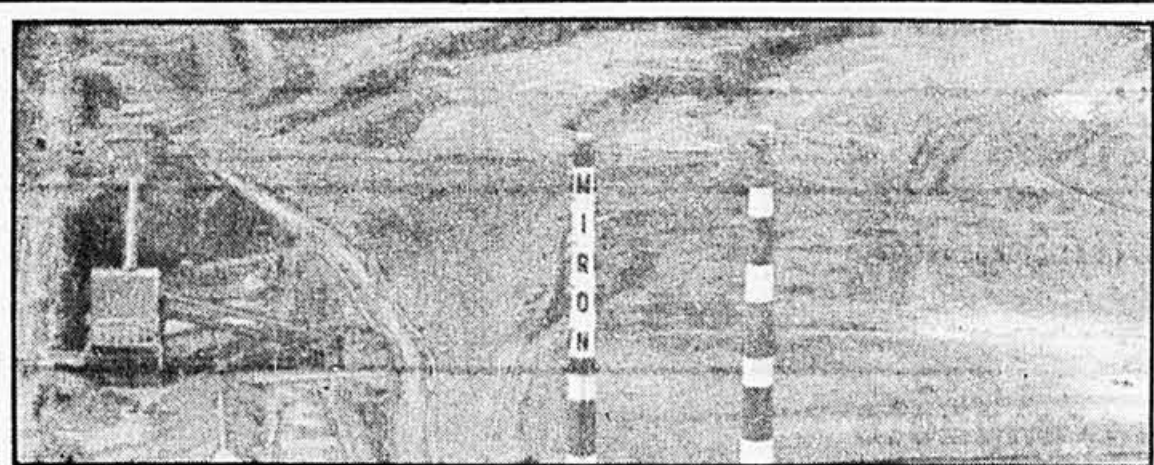
L'eau de baignade du camping de M. Gilles Gagliardi est donc maintenant jugée «excellente». Des modifications apportées au système de chloration du lac artificiel auraient permis d'améliorer la qualité de l'eau près de la rive, où le ministère de l'Environnement recueille ses échantillons.

Le responsable du dossier au ministère, M. Michel Provencher, a rappelé que la qualité des eaux de baignade pouvait varier rapidement: «L'eau du Village-du-Campeur est de bonne qualité, mais historiquement, elle est cotée «C», alors je serais prudent avant de m'y baigner.»

Rappelons que M. Gagliardi avait contesté la première évaluation du ministère, lui opposant les résultats d'une analyse faite plus tôt par l'Institut Armand-Frappier. M. Gagliardi s'était gardé de dire que deux analyses plus récentes de l'Institut avaient confirmé l'évaluation gouvernementale.

M. Gagliardi s'est évidemment réjoui de la tournure des événements. «Je l'avais bien dit qu'avec le chlore qu'on avait mis depuis une semaine, c'était impossible que l'eau soit polluée.»

«Je veux que les gens sachent que je tiens bien gros à leur sécurité, qu'on ne voudrait pas jouer avec leur santé.»



La carrière Miron

PHOTOTHÈQUE LA PRESSE

La carrière Miron: Montréal prépare une demande d'expulsion

ANDRÉ NOËL

■ La compagnie Miron refuse l'accès de sa carrière aux représentants de la Ville de Montréal, même si le terrain appartient à la ville depuis trois ans, a indiqué hier une conseillère municipale.

«La compagnie occupe le terrain illégalement, et on ne peut même pas aller le visiter!», se plaint Martine Blanc, conseillère dans Octave-Crémazie (Nord de Montréal). Le service des affaires judiciaires de Montréal travaille sur une demande d'expulsion, a dit un avocat de la ville, Me François Godbout.

La requête sera déposée aujourd'hui ou demain en Cour supérieure, a précisé une porte-parole, Céline Meilleur. La compagnie aura cependant la possibilité de la contester, a-t-elle ajouté. La lenteur des procédures judiciaires pourrait alors retarder son départ.

«Trois consultations sont prévues cet automne pour

l'aménagement de la carrière, a dit Mme Blanc. Il est indispensable que la compagnie s'en aille. Tant qu'elle occupe le terrain, on ne peut rien faire. Quand la ville a demandé à des experts de Lavalin (une firme d'ingénieurs) d'inspecter la carrière, Miron a refusé de les laisser entrer.»

Miron, qui emploie environ 400 travailleurs, a vendu le terrain de 182 hectares à la ville en 1984 pour \$47,5 millions. L'entente initiale prévoyait qu'elle allait mettre fin aux travaux de sa cimenterie le 1er octobre 1986.

Les délais ont été reconduits une première fois. Le président de la compagnie, Joseph Husny, a signé une offre de location où il s'engageait à quitter ses bureaux, l'atelier de réparation et l'usine de blocs de béton avant le 1er avril 1987. Trois mois plus tard, la compagnie n'a toujours pas déménagé.

«C'est toujours plein d'activités», a dit Mme Blanc. Il faut comprendre l'exaspération des

gens du quartier: ça fait 40 ans qu'ils endurent le bruit et la poussière.»

Aucun représentant de la compagnie Miron n'a pu être joint hier.

Le plan d'aménagement de la Ville prévoit que les municipalités de la Communauté urbaine de Montréal pourront continuer à déverser leurs déchets dans la carrière pendant quelques années. Au rythme actuel de 1,2 millions de tonnes, le trou, déjà rempli aux deux-tiers, devrait être comblé vers 1994.

La ville veut créer une zone de haute technologie sur le côté sud de la carrière, qui longe l'autoroute métropolitaine entre l'avenue Papineau et la rue d'Iberville.

Le plan prévoit aussi la récupération du méthane produit par la décomposition des déchets enfouis, la construction de 5 000 habitations résidentielles et l'aménagement d'un parc.

Un règlement à l'automne pour les véhicules tous-terrains

Les ministres aviseront d'ici un mois

GEORGES LAMON

■ Le Québec règlera la conduite et l'utilisation, hors des voies publiques ordinaires, des véhicules tous-terrains tels les trimotos, les quadrimotos et les bolides de motocross. Le règlement devrait être adopté d'ici un mois par le conseil des ministres pour entrer en vigueur d'ici l'automne.

Un porte-parole du bureau du ministre des Transports du Québec, M. Marc-Yvan Côté, a précisé à *La Presse* hier que le règlement, devant être intégré au Code de la sécurité routière, régira tous les véhicules de promenade, à deux roues ou davantage, conçus pour circuler en dehors des voies publiques ordinaires et dont la masse nette ne dépasse pas 450 kg.

En fait, ce règlement veut aussi établir les normes de sécurité de ces engins afin de protéger les conducteurs. Le cas échéant, les fabricants seront appelés à modifier leurs designs.

L'âge, l'équipement

Cette réglementation fixera à 14 ans la limite minimale d'âge des conducteurs. Elle obligera les utilisateurs à porter certains pièces d'équipement: des casques, des gants et des coudières notamment. Elle touchera également l'aspect particulier de la sécurité

aux approches des voies publiques: les modes d'accès à ces voies seront déterminés. Eventuellement les conducteurs seront appelés à détenir un permis.

Rappelons que, depuis l'automne dernier, ces véhicules doivent obligatoirement être immatriculés.

Cette réglementation fait l'objet d'études depuis déjà un certain temps dans plusieurs ministères et organismes gouvernementaux: Transports, Loisirs et Régie de l'assurance-automobile du Québec.

Une autorégulation

M. Normand admet que la mise en application d'une telle réglementation pourra parfois être difficile. Mais il espère que, tout comme pour la motoneige, une autorégulation se fera par le biais de la formation de clubs.

«On ne pourra pas faire la police dans la cour des particuliers, a admis M. Normand, mais il faudra que les parents contribuent davantage à l'éducation de leurs enfants en cette matière. Ils devront limiter l'accès des enfants à ces engins et, au besoin, leur faire prendre conscience de leurs responsabilités.»

Pourquoi une réglementation plutôt qu'un projet de loi? M. Normand explique qu'une réglementation offre plus de souplesse et permet d'accélérer le processus de mise en application.

Des soumissionnaires expulsés des bureaux du gouvernement fédéral

Des gens d'affaires contestent la résiliation d'un « contrat »

BRUNO BISSON

La police a dû intervenir aux bureaux du ministère fédéral des Approvisionnement et Services, hier après-midi, pour en expulser les deux dirigeants d'une compagnie et leur avocat.

Jacques et Sylvie Bourassa, ainsi que leur avocat Me Pierre Boisvert, exigeaient que leur soumission pour une offre permanente du ministère, dont ils détiennent déjà l'exclusivité, soit ouverte en public en même temps que celles de leurs concurrents. (Une offre permanente est une sorte de contrat d'un montant et d'une durée précise mais qui peut être annulé par le gouvernement si ce dernier épuise le budget qui y est consacré avant la fin de l'entente).

Les fonctionnaires du ministère ont refusé la requête des époux Bourassa en prétextant qu'elle était contraire à la procédure normale et qu'une telle demande contrevient à la Loi sur la protection des renseignements personnels. A la suite de ce refus, les époux Bourassa, leur avocat et une autre soumissionnaire, Mme Gloria Moltroni, ont refusé de quitter le hall de l'édifice du ministère avant d'avoir obtenu satisfaction. La police a donc dû intervenir.

Toutefois, Mme Bourassa a profité de la présence des policiers pour loger une plainte contre le ministère pour non-respect d'une procédure touchant à l'octroi des contrats du gouvernement fédéral.

Entre 14 h, à leur arrivée, et jusqu'à leur expulsion, les soumissionnaires ont tenté de faire intervenir la Gendarmerie royale du Canada en invoquant que le ministère était en voie de commettre une « fraude » à leur endroit. M. Bourassa et Me Boisvert ont parlé de longues minutes avec un agent des délits commerciaux de la GRC ainsi qu'avec les fonctionnaires du ministère (y compris un sous-ministre intermédiaire), mais en vain.

Des pressions sur le gouvernement ?

M. et Mme Bourassa exigeaient cette ouverture publique parce qu'ils contestent la validité de l'appel d'offres et soupçonnent qu'un concurrent ait fait des pressions sur le ministère pour que soit rouvert ce « contrat ».

« En procédant par ouverture publique des soumissions, a déclaré M. Bourassa, nous voulons nous assurer que les dés ne sont pas pipés. »

Le lucratif « contrat » de \$800 000 dont il est question a été accordé le 3 juin dernier à la compagnie Consultexte après un premier appel d'offres. Il devait durer jusqu'au 31 mars prochain. Consultexte, fondée en mars par les époux Bourassa, était le plus bas soumissionnaire. Ce contrat, pour le compte du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, consiste à retranscrire les témoignages des étrangers qui cherchent à obtenir le statut de réfugié au Canada.

« Femmes fortes » demandées

Agence France-Press
OTTAWA

L'Association canadienne des employées du bâtiment cherche des « femmes fortes », a indiqué hier soir à Ottawa sa présidente régionale, Mme Betty Kakley.

Selon l'agence fédérale Statistiques Canada, 10 000 femmes environ — moins de deux p. cent de la main-d'œuvre sur les chantiers canadiens (600 000 personnes) — gagnent leur vie dans le bâtiment.

En dépit de cela, l'Association ne regroupe à l'heure actuelle que 110 membres à Toronto, Ottawa, Edmonton et Halifax. Ce sont toutes des cadres, chargées de la gestion et de l'administration de firmes ou de projets de construction. C'est pourquoi, explique Mme Kakley, l'association aimerait bien trouver les femmes — encore rares — qui enfoncent des clous au même titre que les hommes.

L'association, ouverte aux employées qui travaillent au moins 20 heures par semaine dans la construction ou un domaine connexe, veut dissiper le mythe de la femme trop faible ou voleuse d'emplois masculins.

Toutefois, Consultexte a reçu le 31 juillet dernier une invitation à soumissionner de nouveau pour ce même contrat avant 14 h, hier.

Absolument inacceptable

« C'est absolument inacceptable », a déclaré Mme Bourassa. On nous demande de soumissionner, en même temps que tous nos concurrents, pour un contrat que nous possédons déjà et dont nous nous acquittions très bien. »

L'autre soumissionnaire présente, hier, Mme Gloria Moltroni, a déploré elle aussi la méthode du ministère, les délais très courts pour répondre à l'appel d'offres et le fait que le plus bas soumissionnaire doit préparer son personnel pour un test qui dure une semaine dans un délai de 24 heures.

« C'est tout simplement impossible », s'exclame Mme Moltroni. On ne peut pas réunir l'équipe nécessaire, même pas disponible à Montréal, et le personnel qualifié dans des délais pareils. Et si on est incapable de le faire, le ministère nous retire purement et simplement le travail pour le confier à un autre. »

Mme Moltroni trouve également tout à fait inéquitable le traitement du ministère à l'endroit de Consultexte. C'est pour cela, dit-elle, qu'elle a présenté sa soumission en même temps que celle de M. et Mme Bourassa, tout en exigeant également l'ouverture immédiate et publique de toutes les soumissions reçues par le ministère.

Pour sa part, le directeur général pour le Québec du ministère, M. Pierre Comeau, a précisé à La Presse que son ministère a dû retirer le « contrat » à la compagnie Consultexte et procéder à un nouvel appel d'offres lorsqu'on s'est aperçu que cette compagnie n'était pas légalement constituée lors de la signature de l'entente avec le gouvernement. Mme Bourassa aurait signé l'entente en tant que présidente de Consultexte, ce qu'elle ne pouvait être puisque sa compagnie ne possédait pas encore une incorporation officielle.

« Le contrat n'était donc pas valide », affirme M. Comeau. Il y a peut-être une petite part de blâme pour le ministère puisque le fonctionnaire qui s'est occupé de l'entente aurait dû se rendre compte de cette irrégularité. Mais il n'y a pas de quoi en faire un drame, Consultexte n'a qu'à représenter une soumission. Rien ne dit qu'ils ne décrocheront pas le contrat. »

M. Comeau n'a pas voulu répondre à nos questions concernant l'éventuelle pression exercée par une tierce compagnie dans cette affaire, comme le croient les époux Bourassa. « Ça n'a rien à voir avec cette affaire », a-t-il dit.

Le directeur général, qui agit à titre de sous-ministre adjoint par intérim, a également déclaré qu'une offre permanente de ce type — M. Comeau refuse de parler d'un contrat — pourrait devenir plus lucrative encore dans les années à venir.

Quebecair: Johnson dénonce le « piétinement » du gouvernement

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC



PHOTOTHÈQUE LA PRESSE

Pierre Marc Johnson

Le chef de l'opposition, M. Pierre Marc Johnson, craint que le gouvernement Bourassa ne consente finalement à la liquidation pure et simple du transporteur Quebecair.

Le chef péquiste a dénoncé hier le « piétinement » du gouvernement Bourassa dans ce dossier. « Il n'y a jamais rien de clair, de précis, concernant l'avenir de Quebecair », a déclaré M. Johnson, au cours d'une entrevue qu'il accordait à La Presse.

Il s'inquiète particulièrement du fait que le bilan financier de Quebecair, concernant l'exercice financier 1986, ne soit pas encore rendu public, un an après le début du processus de privatisation.

« Le gouvernement est pourtant toujours légalement propriétaire du transporteur. Le mystère que semblent vouloir entretenir les libéraux contribue largement à démobiliser le personnel. Les travailleurs sont de plus plongés dans un conflit de travail », poursuit M. Johnson.

Vivant la plus grande incertitude quant à leur avenir, les employés doivent composer avec des offres salariales qui constituent des diminutions de salaires, allant jusqu'à 30 p. cent, souligne M. Johnson. Selon lui, cette situation ne peut qu'avoir des répercussions né-

gatives sur la qualité du service offert par le transporteur.

Le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté, doit immédiatement faire état du détail des négociations qui se poursuivent avec le groupe Nordair-Métro, acquéreur de Quebecair, soutient le chef de l'opposition.

Le ministre Côté doit également indiquer la position exacte du partenaire de Nordair-Métro dans cette négociation, le géant CP Air devenu « les Lignes aériennes Canadiennes Internationales Ltée ».

« Au moment de la privatisation de Quebecair, le groupe Nordair-Métro et son partena-

re CP Air promettaient l'embauche de 53 mécaniciens. CP Air promettait également d'embaucher des pilotes francophones. Or, deux mécaniciens mis à pied ont trouvé un emploi, mais pour d'autres entreprises », a indiqué M. Johnson.

Faisant allusion à une déclaration antérieure du ministre des Transports, M. Johnson a déclaré: « Le ministre Côté doit maintenant avaler ses sapins et expliquer ce qu'il advient de ces promesses. »

Pour le chef de l'opposition, l'objectif du gouvernement libéral est clair: faire disparaître le fleurdelisé du ciel québécois. « Les transporteurs associés, Nordair-Métro et CP risquent de s'emparer tout doucement des lignes desservies jusqu'à maintenant par Quebecair. Depuis un an maintenant que le processus de privatisation est entrepris et la négociation piétine toujours. »

Le chef péquiste, maintenant mieux en selle depuis le congrès de juin au cours duquel son option fut finalement adoptée, se prépare actuellement à la rentrée parlementaire.

Il doit annoncer au cours des prochains jours des changements importants au sein de son personnel politique.

Au cours du prochain affrontement parlementaire, il entend défendre en priorité les dossiers de la langue, du libre-échange, de la politique familiale, de la réforme de l'aide sociale et de la santé.

JUSQU'AU 10 AOÛT

Chez les concessionnaires GM participants, c'est vous qui choisissez!

750\$^{\$} ou 3,9%[%]
DE REMISE* ou TAUX ANNUEL SUR 24 MOIS

La remise ou le financement, c'est à vous de décider: un montant de 750\$ versé directement par GM et que vous pouvez utiliser, si vous le voulez, comme premier versement ou un taux de crédit de 3,9% jusqu'à

concurrence de 24 mois. Cette offre est applicable aux modèles neufs 1987 et des années précédentes. Il faut prendre livraison au détail de votre véhicule entre le 20 juillet et le 10 août 1987.

Les économiques

- Chevrolet Sprint
- Pontiac Firefly
- Chevrolet Chevette
- Pontiac Acadian

Les p'tites

- Chevrolet Nova
- Chevrolet Cavalier
- Pontiac Sunbird
- Oldsmobile Firenza
- Buick Skyhawk

Les sportives

- Pontiac Fiero

Les intermédiaires

- Chevrolet Celebrity
- Pontiac 6000
- Oldsmobile Ciera
- Buick Century

Pick-up compacts

- Pick-up compacts Chevrolet S-10 et GMC S-15. Modèles à 2 et à 4 roues motrices.

Sport/Utilitaire

- Chevrolet Blazer S-10 et GMC Jimmy S-15. Modèles à 2 et à 4 roues motrices.

PLUS... 550\$ REMISES SPÉCIALES de location et pour les parcs offertes sur certains modèles chez les concessionnaires GM participants.



*La remise inclut la participation du concessionnaire.
**Taux de 3,9% offert aux acheteurs au détail admissibles de modèles neufs 1987 et modèles neufs des années précédentes, sur le plein montant financé, et ce pour

toute la durée du contrat jusqu'à concurrence de 24 mois. Des taux de crédit de 6,9%/36 mois, 7,9%/48 mois et 9,9%/60 mois sont également offerts par GMAC. Tous les détails chez votre concessionnaire GM participant.



Voyez votre concessionnaire: financement à 3,9% ou remise de 750\$ offerts sur certains modèles:

Chevrolet • Pontiac • Oldsmobile • Buick • Camions Chevrolet et GMC

Harland Pontiac Buick Inc.
955, boul. Montréal-Toronto
Dorval 631-2051

Bourassa Pontiac Buick Ltée
1601, boul. St-Martin est
Dorval 382-2122

Champlain Pontiac Buick Cadillac Inc.
1000, boul. Ile des Soeurs
Ile des Soeurs (Verdun) 769-5353

Gauthier Pontiac Buick GMC Inc.
395, rue St-Charles ouest
Longueuil 670-1440

Avenue Pontiac Buick Cadillac Inc.
6100, boul. Décarie
Montréal 731-3701

Boulevard Pontiac Buick GMC Ltée
9050, boul. de l'Acadie
Montréal 382-4400

Gohier Pontiac Buick Inc.
3333, rue Jarry est
Montréal 376-4220

Tony Pontiac Buick Ltée
7050, rue St-Jacques ouest
Montréal 487-0200

Ville-Marie Pontiac & Buick Ltée
4500, rue Hochelaga
Montréal 253-1414

LaBelle Pontiac Buick Ltée
11251, rue Notre-Dame est
Montréal-Est 645-1651

Parkway Pontiac Buick Inc.
9595, route Transcanadienne
St-Laurent 333-7070

Brien Pontiac Buick GMC Ltée
9455, boul. Lacordaire
St-Léonard 327-3540

Omer Barré Pontiac Buick Inc.
5987, av. Verdun
Verdun 768-2551

Contact Pontiac Buick Inc.
3670, autoroute Laval ouest
Chomedey, Ville de Laval 682-3670

Les Automobiles Candiac Inc.
30, route 132
Dorval 632-2220

Le Relais Chevrolet Oldsmobile Ltée
9411, av. Papineau
Montréal 364-6380

Christin Automobile Inc.
12011, rue Sherbrooke est
Pointe-aux-Trembles 354-1050

Barnabé Chevrolet Oldsmobile Inc.
925, boul. Laurentien
St-Laurent 744-6401

Park Avenue Chevrolet Oldsmobile Cadillac Inc.
5000, rue Jean-Talon est
St-Léonard 725-9811

Plaza Chevrolet Oldsmobile Cadillac Inc.
10480, boul. Henri-Bourassa ouest
St-Laurent 332-1673

Carrefour Chevrolet Oldsmobile et Camions Chevrolet Inc.
200, boul. Cure-Labelle
Sainte-Rose, Ville de Laval 625-1991

Lalonde Chevrolet Oldsmobile Cadillac Ltée
4411, boul. de la Concorde
St-Vincent-de-Paul, Ville de Laval 324-4411

Gravel Chevrolet Oldsmobile Inc.
5900, boul. Marie-Victorin
Brossard 466-2233

Salois Chevrolet Oldsmobile Inc.
610, boul. Cure-Labelle
Chomedey, Ville de Laval 688-3892

Snyder Automobiles Ltée
2150, rue Notre-Dame
Lachine 637-4651

Gibeault Automobiles (1983) Ltée
150, boul. Taschereau
Laprairie 659-5471

Duval Chevrolet Inc.
1450, boul. Marie-Victorin est
Longueuil 670-9300

Clermont Chevrolet Oldsmobile Inc.
5363, rue St-Jenis
Montréal 279-6301

Harold Cummings Ltée
5255, rue Jean-Talon ouest
Montréal 739-1911

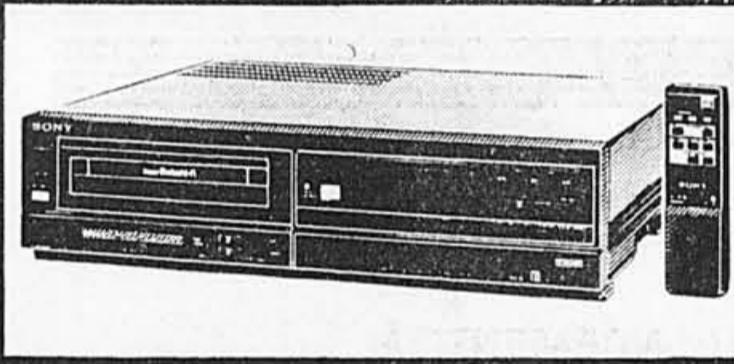
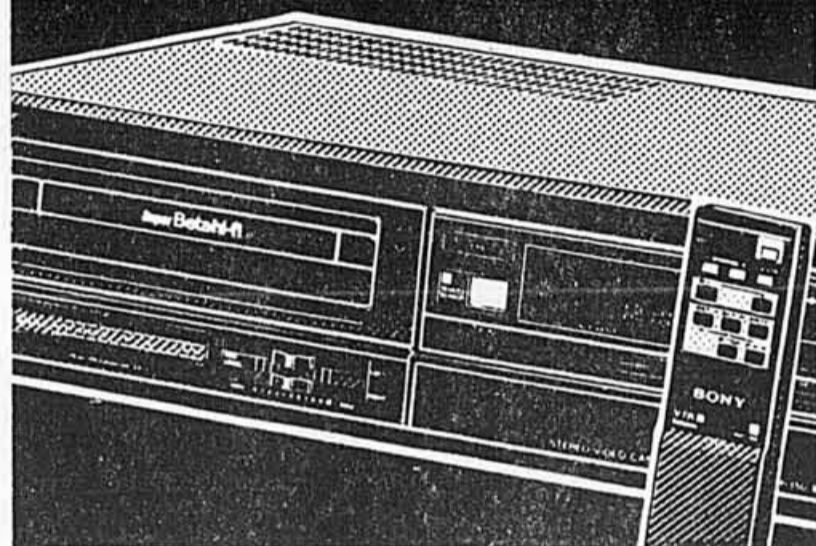
J.P. Charbonneau Autos Ltée
3700, rue Ste-Catherine est
Montréal 526-4471

SEALMASTER
2517, Hdg (coin Hochelaga)
1326, rue Notre-Dame Ouest
6939, rue Jarry Est
1822, boul. des Laurentides
920, boul. Goy (Longueuil)
120A, boul. Ste-Croix, St-Laurent (coin Ste-Philippine)

GBS GENERAL
BRANDS SERVICE INC.

OUVERT LE SAMÉDI AVANT-MIDI
937-7423

Où trouve-t-on la précision de l'enregistrement SONY



MAGNÉSCOPE À CASSETTE HAUTE-FIDÉLITÉ SUPER BETA HI-FI SLHF-350
• sonorité stéréophonique Beta Hi-Fi

à **599\$**

et où
le service
est
compris?

Chez votre
marchand
SPEC

AUDIO MAISONNEUVE INC.
920, boul. de Maisonneuve est
Montréal 845-9544

**ATELIERS ÉLECTRONIQUES
BROSSEAU INC.**
3256, rue Grande Allée
St-Hubert 678-3430

CENTRE A.T. VIDÉO INC.
5559, boul. Léger
Montréal-Nord 321-5159

DUBÉ ÉLECTRONIQUE INC.
2719, rue Des Ormeaux
Montréal 352-2130

DUMOULIN TV. INC.
8390, rue St-Hubert
(sud de Métropolitain)
Montréal 388-4636

ÉLECTRONIQUE MAMBO INC.
400, boul. Cartier
Laval 663-2351

PERRON & GAGNÉ TV INC.
3774, boul. Lévesque
Chomedey, Laval 681-6466

TÉLERAMA INC.
2194, boul. Marie-Victorin
Varenes 652-2755

SPEC
ELECTRONIQUE

80 marchands... service compris!

Requête du Dr Morgentaler pour mettre fin à une pré-enquête

GERMAIN YARDIF

■ La Cour supérieure a été saisie, hier, de trois requêtes présentées par le Dr Henry Morgentaler qui visent toutes à mettre fin à une pré-enquête ayant trait à des plaintes d'avortement illégal portées contre lui par l'ex-boxeur Reggie Chartrand et par le mouvement Combat pour la vie dont ce dernier est le fondateur.

Après six heures d'audience, le juge Claire Barrette-Joncas a fait savoir qu'il rendra sa décision au plus tôt le 28 août.

La pré-enquête est une procédure utilisée dans le cas de plaintes ou dénonciations en matière criminelle portées par des citoyens contre quelqu'un. Elle précède les procédures suivantes (dans les cas où il s'avère nécessaire de poursuivre): la comparution, l'enquête préliminaire — qui sert à déterminer s'il y a matière à procès — et enfin le procès proprement dit.

Les plaintes contre le Dr Morgentaler concernent deux femmes qui auraient été avortées en 1977 et en 1980, et deux films dans lesquels on le verrait pratiquer des avortements.

Avant les plaidoiries, hier, l'avocat de Chartrand, Me Robert Francis, a créé une certaine surprise en déclarant que son client entretenait des doutes sur l'impartialité du juge Barrette-Joncas. Comme celle-ci demandait que l'intimé, Reggie Chartrand, motive son état d'esprit, Me

Francis a demandé une interruption de quelques minutes pour discuter avec son client. De retour, il avoua qu'il s'agissait d'un malentendu. L'audience débuta.

L'avocat du Dr Morgentaler, Me Michel Proulx entreprit, dès lors, son plaidoyer pour motiver les requêtes. Il allégué que le juge Lanctôt a erré en procédant à la tenue d'une pré-enquête sur une dénonciation qui ne révélait aucune infraction connue en droit, mais qui provenait plutôt de sentiments de vengeance à l'endroit du requérant de la part du dénonciateur, lequel mène une véritable croisade incompatible avec l'intérêt supérieur de la justice.

Il soutient, de plus, que le juge de première instance a excédé sa juridiction en permettant à l'intimé de procéder, compte tenu de l'insuffisance de ses allégués, et à son procureur de mener la pré-enquête et d'interroger les témoins.

Me Proulx a également reproché à Chartrand d'avoir fait un usage abusif de la procédure en déposant deux dénonciations alléguant les mêmes infractions devant deux juges différents, se livrant ainsi à du « magazine de juge » (« judge shopping »).

Quant au juge Morand, il a, selon lui, excédé sa juridiction en émettant un subpoena qui ordonnait au Dr Morgentaler de venir témoigner pour la poursuite et d'apporter avec lui tous les documents concernant les avortements depuis 1970.

Me Francis s'est, de son côté, employé à démolir les arguments du requérant. Il a notamment souligné que, dans une pré-enquête, le juge qui la préside doit nécessairement entendre des témoins avant de décider si oui ou non, il y a matière à poursuite.

CÉLIBATAIRES RÉVEILLEZ-VOUS!
Des centaines d'amis(e)s vous attendent! Comme vous ils sont gentils, sensibles et seul(e)s.
6 jours 9 à 20
845-2888



«Scène d'hiver» par Cantrell (31" x 35" encadré)
Ord. 475\$, Vente 170\$, moins 40%: prix final 99\$

UNE OFFRE INCROYABLE

SUR DES PEINTURES ORIGINALES

40% RABAIS 40%
A.D.D.I.T.I.O.N.N.E.L
(sur des prix réduits préalablement)



Notre sélection de tableaux est énorme!

Des oeuvres d'art jamais vues auparavant à des prix que vous ne reverrez jamais!

POUR 2 JOURS:
SAMEDI de 9h à 17h
DIMANCHE de 13h à 17h

à la *Galerie Royale*
1420, rue SHERBROOKE ouest (angle Bishop)
Tél.: 845-4383

PROFITEZ-EN! ÉCONOMISEZ!

Pierre Foglia



Nice People

J'ai déjà dit, ici, que j'aimais beaucoup Ottawa. Je le redis volontiers. Remarque que cela ne changera rien. On profère tant de sottises sur la capitale du Canada, assurément la ville la plus belle et la plus originale du pays, qu'en dire un peu de bien ne changera pas l'opinion des nombreux mongols qui vont partout répétant que «c'est une ville dull, qu'y a rien là, que le soir on y roule les trottoirs, et que pour s'amuser il faut aller à Hull... Ce qu'ils font d'ailleurs. C'est ainsi qu'à côté des villes doratoires naissent, malgré elles, des villes dépotoirs...

Comme si la beauté des villes avait à voir avec l'heure à laquelle elles ferment leurs bars. En Amérique, les grandes villes sont presque toujours belles, New York, Boston, Toronto, Montréal, Chicago, Philadelphie... Et les petites presque toujours d'affreuses et miteuses laideronnes, à quelques exceptions près, Burlington, Québec, Chicoutimi, Lexington et Berea au Kentucky, j'en oublie mais pas tant, et de toutes ces exceptions, Ottawa est sûrement la plus jolie.

Je ne saurais dire ce que j'aime d'Ottawa. Ses parcs bien sûrs, ses promenades le long de la rivière et du canal Rideau, les ponts qui pivotent pour laisser passer les péniches, les écluses, le quartier du marché, le Parlement... Parfaitement le Parlement, indépendamment bien sûr des gens qu'il abrite, ce ne sont pas les murs qui font la porcherie, ce sont les porceaux qu'il y a dedans...

Tiens ce que j'aime d'Ottawa, c'est le champ de maïs, en pleine ville, au coin de Fisher et Base Line. C'est aussi, encore en pleine ville, toutes ces marmottes qui courent sur les talus de la rue Innes où elles ont leur terrier. Furtives et curieuses, elles font penser aux vieilles derrières leurs rideaux, dans les villas... François Drapeau qui est le directeur des sports au journal Le Droit, me disait que son voisin avait dressé son chien à les tuer, les marmottes. François à l'air de bien aimer son voisin et son chien. Et son père. Pas le père du chien, le père de François, qui est l'ex-maire Drapeau. Ce qui n'a pas de rapport, ou en a peut-être un, allez savoir.

De quoi on parlait déjà? Ah oui Ottawa. C'est nono, je dis que j'aime bien, n'empêche que je viens de passer cinq jours dans le coin et je n'ai pas habité Ottawa. Je restais à Nepean. Municipalité distincte mais très collée, plus quartier que banlieue. Gunbawls chics, genre Brossard ou l'île des soeurs... J'avais réservé dans un Bed and Breakfast, pas loin du stade où se déroulaient les championnats d'athlétisme que j'ai couverts.

Le B and B était tenu par un couple dans la cinquantaine. Elle, retraitée de l'armée. Lui, prof. Unilingues anglophones. Le genre «positifs». Le genre: «Hey, what a nice day today!» Deux rues derrière chez eux, il y a un nice restaurant, leur fille est mariée avec un very nice guy, et quand il a vu mon ordinateur, il a aussitôt appelé sa femme, «Brenda, viens voir le nice computer que notre ami de Montréal a apporté». J'allais oublier mon vélo: so nice bike! Il est vrai que je serais arrivé à dos d'hippopotame qu'il aurait aussi trouvé que c'était un very nice hippopotamus...

So, nice people in a very nice bungalow. Sous-sol fini, shaggy mur à mur, chaises droites dans le salon, et des millions de bibelots. So, tout pour être heureux. Avec un petit verre cependant, comme moteur du bonheur. Mettons deux petits verres. Peut-être même douze. Tous les soirs. Et elle plus que lui. Au Southern Comfort. Mais pas toastés. Non. Au contraire, un peu plus stiffs de la colonne à mesure que la soirée avance, et la voix plus haut perchée...

Un soir je rentre du stade, elle se précipite dans l'entrée:

— Pierre, guess what!

Excitée comme elle était, je m'attendais à un gros événement...

— Mulroney a rappelé le Parlement...

— Ah oui? que j'ai répondu, hypocrite. En dedans de moi, je disais: «Fuck bonne femme, qu'est-ce tu veux que ça m'crisse!»

— Yah, Mulroney a peur de l'opinion publique, à propos des Sikhs! C'est bon. Qu'est-ce que tu penses des Sikhs, Pierre?

Une chance que je n'en pensais rien parce que de toute façon, elle ne m'aurait pas laissé répondre. Elle, elle en avait long à dire sur le sujet. Très long, mais ça se résume assez bien. Voici: le Canada est une nice country OK, habité par des nice folk, OK? Alors pourquoi on laisse entrer dans notre pays tous ces réfugiés, tous ces immigrants, tous ces Sikhs...

— You know Pierre, all that junk people...

Le lendemain, sur le pupitre d'un confrère, dans les bureaux de La Presse à Ottawa, je trouvais, soigneusement découpée dans l'Actualité, une chronique traitant justement des immigrants et des réfugiés. Le chroniqueur, Jacques Godbout, je crois - je n'ai plus l'article avec moi et je m'excuse de l'absence - disait que c'est un problème plus délicat qu'il n'y paraît. Laisser entrer au pays tout le monde et n'importe qui risque de marquer profondément notre culture, et il serait souhaitable d'ajuster nos politiques d'immigration au genre de société que l'on se souhaite...

C'est aussi ce que disait une dame avant-hier dans La Presse, sur un ton un peu plus cocardier: «Nous habitons un beau pays (nice country), nous avons travaillé fort pour en arriver là et nous sommes fiers d'être des Canadiens (nice people) et nous voulons que ça reste ainsi...» Là-dessus, elle suggère: «Ne discriminons pas, mais sélectionnons!». Et elle a tout la solution: les enfants. Accueillons des enfants plutôt que des adultes...

Tu lis ça et tu dis bon. Ou tu dis bof. Moi je dis rien. Ce serait trop long. J'ai quand même un petit frisson au fond de mes tripes d'immigré comme à chaque fois que j'entends parler d'«harmonie» de la société. Je veux dire d'harmonie codifiée par l'Etat. Je ne veux pas rappeler de grands et sinistres exemples, mais on ne sait jamais jusqu'où peuvent nous entraîner ces harmonies-là... Une fois l'idée lancée qu'il faut veiller sur la pureté du MOI NATIONAL, même si on empêche les nègres d'entrer, faites confiance au peuple, il trouvera toujours un juif pour lui reprocher d'être déjà là...

Mais je ne voulais pas parler de ça. Je voulais juste dire que je viens de passer quelque jours chez des Canadiens moyens, nice people dans un very nice bungalow qui croule sous les bibelots cheap et les bouteilles vides. Et je pose la question comme ça, à tout hasard:

Et si les Canadiens s'énermaient pour rien? Je veux dire, comment all that junk people pourraient-ils divertir une culture qui n'existe peut-être pas?

« Les investissements boursiers n'offrent aucune garantie. »



vrai faux

Voici le placement garanti sur l'indice boursier

Le Trust Royal vous propose d'investir votre argent là où ça bouge vraiment... sans risque.

Imaginez des rendements basés sur ceux que vous voyez à la Bourse. Imaginez des rendements qui suivent la croissance des fonds communs de placement. Et maintenant, imaginez des rendements encore plus élevés, sans frais de gestion, d'acquisition ou de courtage, et sans risque pour votre capital.

Voilà que vous pouvez désormais obtenir ces rendements grâce au Placement garanti sur l'indice boursier (PGIB), du Trust Royal. Un placement qui garantit votre capital et vous offre toute la sécurité des CPG sans vous limiter à leurs taux moins élevés.

Trois possibilités de placement

Le Placement garanti sur l'indice boursier vous laisse "miser" sur l'indice 35 de Toronto, le marché boursier de New York ou le prix de l'or. Vos rendements sont calculés selon la variation de ces indices. Lorsque l'indice augmente, l'intérêt que vous touchez augmente également.

Votre intérêt est calculé selon la croissance du marché que vous avez choisi. Voyons cela de plus près :

Supposons que, le 1^{er} janvier 1987, vous ayez choisi de miser sur l'indice 35 de Toronto et qu'au terme de votre placement, six mois plus tard, cet indice ait augmenté de 20%. Étant donné que le Trust Royal verse de l'intérêt à un taux équivalent à

40% du pourcentage d'augmentation de l'indice 35 de Toronto, vous auriez obtenu un rendement semestriel de 8% (0,20 x 0,40), soit un rendement annuel de 16%. Dans le cas d'un CPG ordinaire, vous auriez reçu une moyenne de 7¼%. Par contre, si le marché avait été à la baisse, vous n'auriez pas touché d'intérêt, mais votre capital serait resté le même.

Aucun risque

Votre capital est toujours assuré par la SADC, jusqu'à concurrence de 60 000\$. Et si vous le désirez, vous pouvez opter pour une formule de placement qui vous garantit un taux d'intérêt de base. Le dépôt minimum est de 1 000\$, et l'échéance du PGIB, de six mois, ce qui vous donne l'occasion de choisir un nouvel indice sur

une base semestrielle.

Des possibilités de rendements supérieurs

Le Placement garanti sur l'indice boursier, du Trust Royal, pourrait vous rapporter beaucoup plus d'intérêt que les dépôts à terme ordinaires. Prenez vos affaires en main. Voici la solution que vous attendiez... la solution de remplacement des taux bancaires peu élevés et la possibilité d'adapter vos rendements aux marchés les plus actifs d'aujourd'hui.

Renseignez-vous sur ce placement intéressant et innovateur. Parlez-en aux spécialistes financiers du Trust Royal. Rendez-vous à la succursale la plus proche de chez vous ou composez le 1 800 387-1610 (aucuns frais).

 **TRUST ROYAL**

Rendez-vous à la succursale du Trust Royal la plus proche.

ANJOU
7999, boul. les Galeries d'Anjou
353-5882
BEACONSFIELD
42-D, boul. St-Charles
694-2014

BROSSARD
2150, boul. Lapinière
465-9780
CHATEAUGUAY
226A, boul. d'Anjou
691-2500

DORVAL
280 av. Dorval
636-4740
DUVERNAY
3131, boul. de la Concorde
661-8110

LA SALLE
Carrefour Angrignon
364-2351
LAVAL
3035, boul. Le Carrefour
687-8880

MONTRÉAL
1155, rue Sherbrooke Ouest
288-8282
4945, rue Sherbrooke Ouest
487-2600

630, boul. Dorchester Ouest
876-7606
6955, rue St-Hubert
270-1137
5285, chemin Queen Mary
487-5733

REPENTIGNY
155, rue Notre-Dame
581-7252
ST-BRUNO
195, boul. Les Promenades
653-8959

MONT-ROYAL
1301, chemin Canora
731-6889
WESTMOUNT
4145, rue Sherbrooke Ouest
876-2505

SONDAGE GALLUP

Le quart des Canadiens a vu la violence faite aux femmes

Un Canadien sur quatre, environ, déclare avoir eu personnellement connaissance d'actes de violence commis sur des femmes par leur mari.

Dans l'ensemble du pays, 23 p. cent des gens déclarent avoir eu connaissance de tels problèmes de ménage. Un sondage dont les résultats ont été donnés ces jours derniers indique par ailleurs que 16 p. cent des gens ont eu connaissance de violence physique faite aux enfants.

Environ un tiers des adultes de moins de 30 ans ont eu connaissance de cas de violence physique à l'égard des femmes, comparativement à un sur dix parmi le groupe des gens âgés de 50 ans ou plus. Plus de femmes (26 p. cent) que d'hommes ont eu connaissance de telles violences.

Les personnes ayant une formation universitaire ou secondaire sont relativement plus nombreuses à avoir connaissance de ce problème que les personnes ayant une formation primaire.

La question posée était la suivante :

« Connaissez-vous personnellement des cas sérieux où les femmes reçoivent de mauvais traitements physiques de la part de leurs maris, c'est-à-dire, non pas un cas que vous avez lu dans les journaux ou vu à la télévision, mais qui se serait produit chez quelqu'un que vous connaissez ou qui vit dans votre voisinage? »

classement de la deuxième demie et comparons...

	Ont eu connaissance de violence faite aux femmes
Dans l'ensemble du pays	23%
Sous-ensembles :	
Selon les régions :	
Atlantique	25
Québec	18
Ontario	24
Prairies	28
Colombie-Britannique	24
Selon le sexe :	
Hommes	20
Femmes	26
Selon l'âge :	
De 18 à 29 ans	32
De 30 à 49 ans	25
De 50 ans et plus	12
Selon le niveau de revenu :	
Moins de 20 000 \$	29
De 20 000 à 39 000 \$	20
Plus de 40 000 \$	23
Selon l'éducation :	
Formation primaire	14
Formation secondaire	24
Formation universitaire	27

Les résultats du sondage sont fondés sur l'interview, à domicile, de 1 034 personnes de 18 ans et plus, du 8 au 11 juillet. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur ne dépassant pas quatre points de pourcentage 19 fois sur 20.

Les urgences sociales délogent le cabinet de la ministre Lavoie-Roux

NICOLE BEAUCHAMP

Les urgences sociales ont délogé et fait grimper de trois étages le cabinet de la ministre Thérèse Lavoie-Roux, à Montréal.

La suite ministérielle, située dans l'édifice gouvernemental de la rue Saint-Denis, est en effet devenue une rallonge de L'Escale-Oasis — succursale du centre d'accueil Cartier — où transitent nuit et jour les jeunes délinquants tout juste arrêtés par la police, ou les mineurs ayant besoin de protection.

Les bureaux de la titulaire de la Santé et des Services sociaux ont cédé la place à dix chambres à coucher en voie d'être aménagées. Il y a bien quatre ans que les responsables du centre Cartier demandaient d'agrandir les installations de L'Escale-Oasis.

Au gré des périodes de pointe saisonnières, de 40 à 45 garçons et filles passent quotidiennement par ces lieux de transit. Ces derniers se confinaient à deux salles de séjour. Des conditions aussi peu appropriées pour recevoir et garder sous surveillance des jeunes perturbés qu'une gare de voyageurs en correspondance.

« Faute d'espace, les jeunes qu'on nous amenait durant la nuit devaient coucher sur les banquettes des salles de séjour, ou dans les corridors attendant au Tribunal de la jeunesse quand nos salles débordaient en raison de l'engorgement des centres d'accueil », de dire M. Patrick Join, chargé des services d'admission et d'accueil au centre Cartier et directeur de sa succursale.

Mais des contretemps empêcheront pour quelque temps encore les passants particuliers de L'Escale d'y dormir dans un lit. Ils retardent le parachèvement des travaux de construction, entrepris en février dernier après que Québec eût accordé des crédits de \$ 500 000.

La réalisation des travaux, confiée à la firme Multitek, approchait de sa phase finale vers le début du mois de juin quand a surgi une question de taille : le plancher peut-il supporter en toute sécurité le poids des locaux modifiés, meublés et habités?

« La Société immobilière du Québec (propriétaire de l'édifice qui a affecté ses ingénieurs à la surveillance des travaux) a demandé qu'un ingénieur en structures fasse une expertise en ce sens. On a alors arrêté la construction. Pratiquement 80 p. cent des travaux étaient accomplis », affirme M. Claude Guertin, responsable des services auxiliaires du centre Cartier.

« Nous sommes certains que la dalle est bien assez solide. Car aucun problème de cette nature n'a été soulevé et signalé à partir des plans de construction soumis aux responsables de la Ville de Montréal, de la Société immobilière, du ministère du Travail et du ministère de la Santé », de reprendre M. Guertin.

Celui-ci trouve tout de même « curieux » que l'on ait requis pareille vérification à une étape aussi avancée des travaux. Retenu à l'extérieur, hier, M. Jean-Claude Champagne, chargé du projet à la Société immobilière, n'a pu être joint pour fournir des explications.

L'arrêt des travaux fait cependant jaser certains employés de L'Escale. L'un d'eux, sollicitant l'anonymat, a ainsi attiré l'attention de La Presse sur cette situation sur le ton de quelqu'un qui aurait débusqué une grosse bête noire.

C'est aujourd'hui que les experts en structures doivent remettre leur étude. « Le cas échéant, il suffira de placer une poutre de soutènement en acier au plafond du rez-de-chaussée pour accroître la marge de sécurité. Une bagatelle », assure M. Guertin.

Où trouve-t-on l'image de qualité

SONY



TELEVISEUR COULEUR STÉRÉO 28" TRINITRON MICROBLACK KV27HFR - support SU27HFR optionnel

1899\$

et où le service est compris?



- | | |
|--|--|
| AUDIOTRONIC (1975) ENR.
368, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 861-5451 | MAGIC TOUCH LA TOUCHE MAGIQUE
5343, Queen Mary
Montréal 481-2702 |
| ATELIERS ÉLECTRONIQUES BROSSEAU INC.
31, rue Evangéline
Granby 378-0139 | MAISON DU SON ÉLECTRONIQUE
1843, rue Mont-Royal est
Montréal 523-1101 |
| TV & ÉLECTRONIQUE COUTU
6394, rue St-Hubert
Montréal 273-9121 | MARCEL TV REPENTIGNY INC.
587, rue Notre-Dame
Repentigny 581-8503 |
| A. FORTIN TÉLÉVISION INC.
47, rue Fleury ouest
Montréal 381-9261 | |

SPEC

ELECTRONIQUE

80 marchands... service compris!

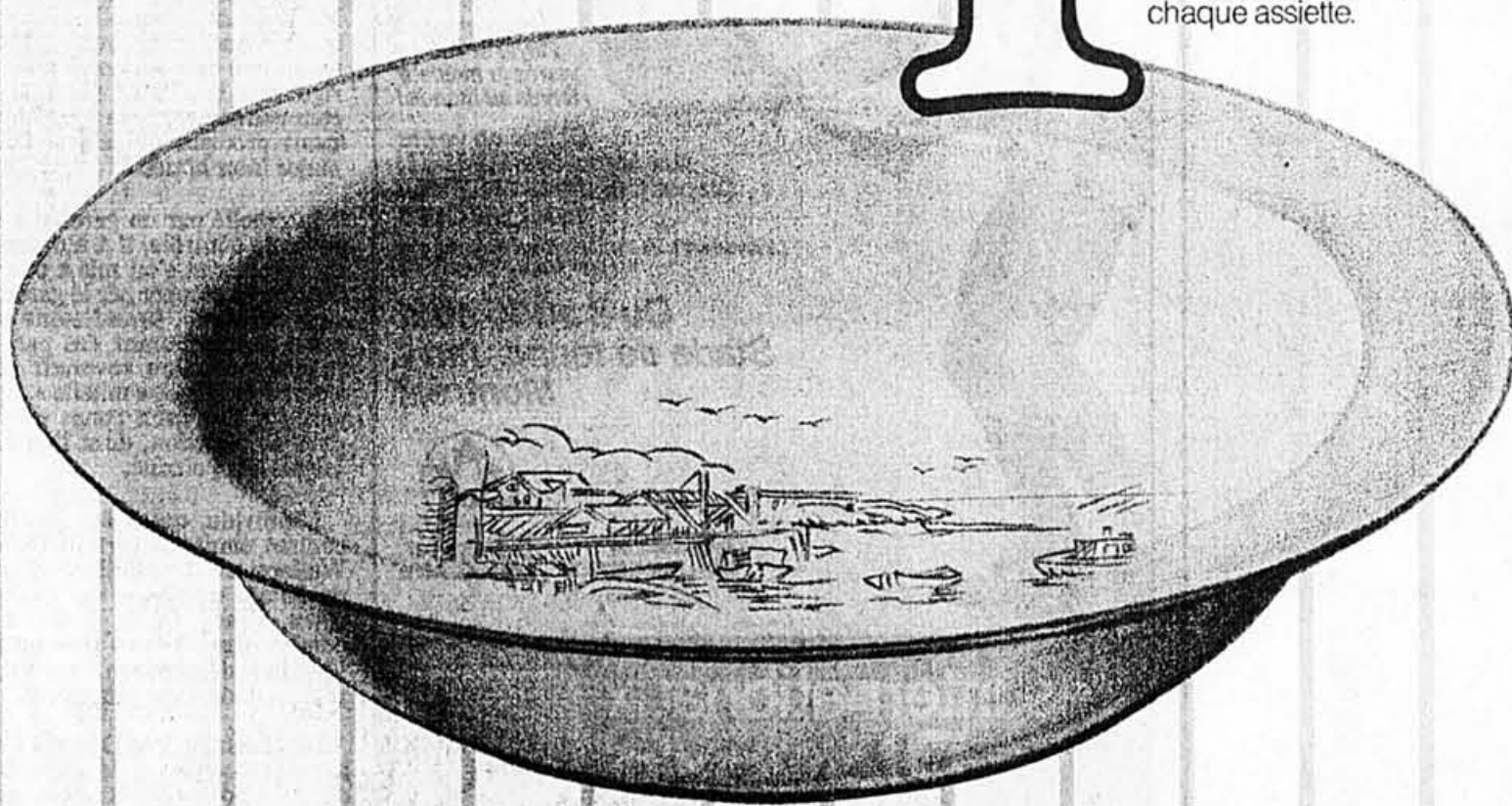
La Collection



8 GRANDES ASSIETTES CREUSES (222 mm) POUR SEULEMENT

199*

avec 1 plein de carburant (min. 25 L) chaque assiette.



Enfin, les voici, les grandes assiettes creuses tout-usage que vous attendiez pour ajouter à votre Collection Shell. Utilisez-les pour servir soupes, pâtes, ragoûts, desserts... Un format pratique dont vous ne pourrez plus vous passer.

Huit assiettes creuses en poterie, faites à la main et décorées des mêmes célèbres scènes de chez nous.

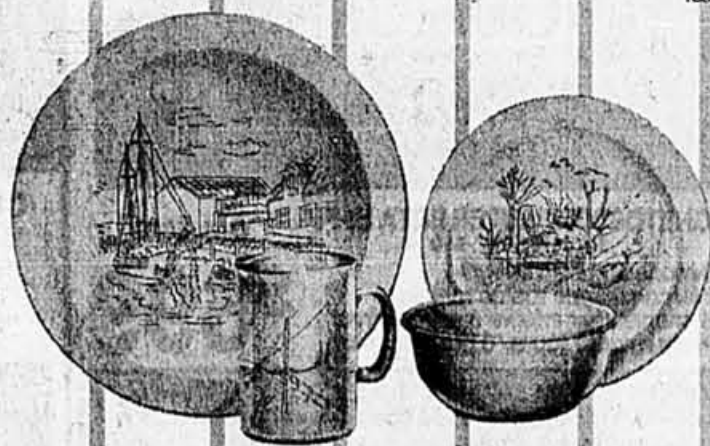
Ces assiettes exclusives à Shell bien que de fabrication artisanale, sont conçues pour la vie active... Hop, au "micro-ondes"! Hop, au lave-vaisselle!

Venez les prendre sans tarder aux stations Shell participantes (au Québec et dans les Maritimes seulement).

* Taxe prov. en sus.

OUI!

Les tasses, les ensembles bol et assiette et les assiettes à dîner de la Collection Shell sont toujours disponibles.



Ça bouge avec Shell

EN BREF

QUATRE MORTS DANS UN ACCIDENT

Un accident de la route survenu hier dans l'État de New York a coûté la vie à quatre employés de la Commission de la Capitale nationale, tandis que deux autres ont été blessés. L'accident s'est produit sur la route 84-sud, près de Watertown. Le véhicule transportant les employés originaires de l'Outaouais effectuait un dépassement, quand il a percé un camion de la voirie immobilisé dans une voie en réfection. Les personnes décédées sont Robert Paradis, 31 ans, ex-directeur de l'information à Radio-Mutuel dans l'Outaouais, François Gascon, 37 ans, ex-directeur de la programmation à CHOT-TV, Richard Lemay, 27 ans, et Jennifer Morden, 34 ans.

REQUÊTE PRISE EN DÉLIBÉRE

Le juge Jean Bienvenue, de la Cour supérieure, a pris en délibéré, hier, la requête de la Couronne qui conteste la remise en liberté de Gérard Thériault et Arsène Henry, deux permanents de la CSN qui font face des accusations criminelles. Le juge Bienvenue a entendu les procureurs de la Couronne et de la défense durant deux journées d'audience au cours desquelles différents points de droit ont été vigoureusement débattus. Le juge n'était pas en mesure, hier, de préciser à quel moment il pourrait rendre sa décision. Il s'agira vraisemblablement d'un jugement écrit. La Couronne, rappelons-le, conteste une décision rendue le 15 juillet à l'issue des enquêtes préliminaires par le juge Maurice Langlois. En attendant la décision du juge Bienvenue, Gérard Thériault et Arsène Henry continuent de profiter de leur liberté.

SENTENCE CONTESTÉE EN COUR D'APPEL

La sentence minimale de 10 ans prononcée contre l'ex-caporal Denis Lortie relativement à la fusillade à l'Assemblée nationale sera contestée en Cour d'appel. L'avocat de Lortie, Me Jacques Laroche, a obtenu hier la permission d'interjeter appel auprès du plus haut tribunal du Québec. Me Laroche a fait savoir qu'il plaidera l'inconstitutionnalité de la sentence rendue ce printemps.

ASSASSINAT CONFIRMÉ

La police de la CUM a confirmé hier que Robert Thomas

Stephens, âgé de 30 ans, trouvé mort lundi dans son appartement de la rue Guy à Montréal, des suites d'une blessure de couteau à l'abdomen, a bel et bien été assassiné. On avait envisagé un moment la possibilité qu'il s'agisse d'un suicide. La police ignore le mobile du crime et ne détient encore aucun suspect. Les sergents-détectives Raymond Bellemare et Guy Lachapelle, de la section des homicides, poursuivent leur enquête.

ENTENTE DE PRINCIPE AU MÉRIDIEN

Une entente de principe est intervenue entre le Syndicat de l'hôtel Méridien, affilié à la Fédération du commerce à la CSN, et l'employeur, l'hôtel Méridien. Les 400 employés syndiqués de cet hôtel se réuniront en assemblée générale aujourd'hui pour se prononcer sur cette entente. Si l'assemblée générale du Syndicat de l'hôtel Méridien accepte cette entente de principe, cela portera à 11 le nombre de règlements conclus entre la Fédération du commerce et les employeurs du secteur de l'hôtellerie à Montréal cet été.

LE CAA ET LA LONGUEUR DES CAMIONS

Le CAA-Québec s'oppose à toute augmentation de la longueur maximale des camions jusqu'à ce qu'il soit clairement démontré qu'une telle modification ne crée pas de danger supplémentaire pour les autres usagers de la route. De plus, l'organisme recommande qu'aucune surcharge en poids ne soit tolérée sur le réseau routier de la province. Lors d'une rencontre publique tenue à Montréal cette semaine, le CAA-Québec a réagi à un rapport présenté par le sous-comité sur la réglementation des poids et dimensions des véhicules lourds servant au transport interprovincial. Dans son étude, le sous-comité recommande entre autres de fixer la longueur maximale des poids lourds à 25 mètres, ce qui représenterait une augmentation de deux mètres par rapport à la norme québécoise.

PEU DE NOUVEAUX DOLLARS À LA STCUM

À la STCUM, on trouve que les usagers n'utilisent pas beaucoup la nouvelle pièce métallique d'un dollar, émise le premier juillet. On se demande si les gens, la trouvant originale et jolie, n'auraient pas décidé de collectionner quelques-unes des 13 millions de pièces distribuées à Montréal.

La Ville de Montréal est pointée du doigt à la suite d'inondations chroniques à St-Henri

PASCAL BRÉNIEL

Un secteur du quartier Saint-Henri a été inondé à sept reprises depuis 1980. La Ville de Montréal a indemnisé les victimes en tout ou en partie dans les cinq premiers cas, mais a néanmoins nié officiellement toute responsabilité.

Elle a également effectué des travaux dans le bassin de drainage tout en refusant d'admettre que les problèmes de Saint-Henri sont à l'origine de ceux-ci.

Joins successivement par *La Presse*, le service juridique et le bureau de Mme Jacqueline Bordenave, responsable du dossier des travaux publics au comité exécutif, ont nié que la Ville de Montréal, tout en ayant dans le passé indemnisé les sinistrés, ait reconnu une quelconque responsabilité.

M. René Morency, directeur du service des travaux publics, a expliqué que son service voit à faire des études et à effectuer des travaux, si nécessaire, pour maximiser l'efficacité du réseau de drainage et faire en sorte qu'il desserve adéquatement le territoire. Cette pratique concerne toutefois l'ensemble des 38 bassins de drainage de la ville.

Depuis 1978, de nombreux travaux ont été réalisés ou entrepris

dans le bassin de drainage auquel Saint-Henri appartient. Au total, M. Morency estime qu'ils ont coûté près de \$1 million. Ce montant exclut toutefois les améliorations apportées à un réservoir de Notre-Dame-de-Grâce.

En 1988, une étude hydraulique concernant tout le bassin de drainage sera effectuée au coût de \$425 000. On se refuse cependant à affirmer que les inondations du quartier sont à l'origine d'une ou plusieurs de ces interventions.

Le bassin en question, avec ses 13 000 acres, est le plus grand de la région. Il englobe en plus de certains quartiers de Montréal, une dizaine de municipalités dont Lachine, Côte Saint-Luc et Westmount. Saint-Henri est situé au sud est du bassin, près du point de rejet des eaux usées.

Au Centre de santé de Saint-Henri, situé rue Notre-Dame Ouest, on affirme que de 1977 (date de l'ouverture) à 1980, on n'avait pas eu de problèmes semblables. Lors de M. André Paquette, directeur des services auxiliaires, a voulu connaître la cause des inondations, on lui a répondu que des plans prévoyaient la construction, pour 1991, du « collecteur du sud-ouest » qui corrigerait probablement la situation. Interrogé à ce sujet, M. André Forest, surintendant au service des travaux publics a dit qu'aucune installation,

actuelle ou même projetée ne correspondait à cette appellation.

Selon M. Forest, il est probable qu'on ait confondu avec l'intercepteur sud-est, aménagé par la Communauté urbaine de Montréal, dans le cadre du programme provincial d'assainissement des eaux. En effet, alors que le drainage des eaux (réseau d'égout) relève de la ville, c'est la CUM qui est responsable de l'assainissement.

Pour M. René Morency, il est trop tôt pour connaître l'impact de la mise en opération de l'intercepteur sud-est. De toute façon, son rôle n'est pas d'emmagasiner les eaux usées, mais plutôt de les acheminer à l'usine de traitement située à Rivière-des-Prairies. Des pluies diluviennes n'augmenteraient pas sa capacité puisque celle-ci sera plutôt déterminée par la quantité d'eau que l'usine peut traiter.

Tout comme M. Paquette, M. Germain Prigent, questionne l'efficacité du réseau d'égout de la Ville de Montréal. « Je ne suis pas un expert en la matière, précise l'élu municipal, mais je constate qu'il y a eu beaucoup de construction dans le quartier depuis sept ou huit ans et que le système d'égout est resté le même. »

Selon M. Forest, lors de l'aménagement du réseau de drainage, on prévoit le « développement ultime » que pourrait connaître le

territoire en question, en fonction, entre autre, de la superficie disponible pour la construction.

En ce qui concerne les montants reçus par les citoyens et institutions lors des cinq premières inondations, Mme Ginette Séguin, avocate au service juridique a déclaré que « le fait que la Ville de Montréal ait indemnisé totalement ou partiellement lors des précédentes inondations ne constitue en rien une admission de responsabilité et ne signifie pas non plus que les gens seront systématiquement indemnisés par la suite. »

Mme Séguin a ajouté qu'elle n'avait pas à dévoiler les raisons pour lesquelles la Ville a versé ces sommes et a précisé que ces causes pouvaient être multiples, chaque réclamation étant « un cas d'espèce ». Elle a de plus ajouté qu'en ce qui concerne le 14 juillet, « ils ne seront pas indemnisés cette fois parce qu'il s'agit de pluies exceptionnelles. »

Mme Jacinthe Tremblay, attachée politique de Mme Rochelleau, a confirmé que ces renseignements étaient confidentiels, d'une part, parce qu'il s'agit de règlements hors-cours et d'autre part, parce que leur divulgation pourrait avoir une incidence sur des réclamations qui ne sont toujours pas réglées. C'est le cas, entre autres, des dégâts subis à la suite des inondations du 9 juin.

Un réfugié excédé par un interrogatoire

Presse Canadienne HALIFAX

L'un des six Asiatiques encore détenus dans une prison militaire de Halifax, parce qu'ils représentent un danger pour la sécurité de l'État, a soutenu, hier, qu'il avait répondu à un policier de la GRC qu'il serait prêt à commettre un meurtre, dans le seul but de faire cesser l'interrogatoire et de pouvoir aller se coucher.

L'arbitre d'Immigration Canada n'en a pas moins ordonné que Paramjeet Singh Mehra, 21 ans, retourne dans sa cellule, avant que cette question ne soit réexaminée au clair.

Mehra faisait partie du groupe des 174 réfugiés illégaux qui ont été débarqués sur la côte de la Nouvelle-Écosse, il y a plus de trois semaines. Cent-soixante-

huit d'entre eux sont maintenant en liberté à Vancouver et à Toronto.

Mehra a raconté que, au cours de sa deuxième journée au Canada, le policier lui a demandé à plusieurs reprises s'il tuerait un membre de la famille Gandhi, en Inde. Il a répondu par la négative à chaque occasion.

Il a cependant finalement dit « oui », parce que le policier lui avait promis qu'il pourrait aller au lit s'il répondait « correctement » à la question.

De plus, a affirmé le jeune homme, il ne se sentait pas bien au moment de l'entrevue; il ne savait pas qu'il avait affaire à un policier; on ne l'avait pas prévenu qu'il avait le droit d'exiger la présence d'un avocat et il ignorait

que ce qu'il disait pouvait servir de preuve contre lui.

Le caporal Wayne Lacey, qui appartient à la GRC depuis 23 ans, a cependant donné un autre son de cloche.

Il n'a parlé de meurtre à Mehra qu'une seule fois, a-t-il assuré, et il ne lui a fait aucune promesse.

« Ma question était celle-ci, a dit le policier : 'Vous attaqueriez-vous à un membre de la famille Gandhi ou à un membre du gouvernement?'. Sa réponse a été 'oui'. »

M. Lacey a souligné qu'il a commencé à parler de meurtre à tous les réfugiés, après avoir appris que certains d'entre eux avaient allumé des incendies et saccagé des édifices en Inde.

Mehra, a dit le policier, ne sem-

blait pas malade au cours de l'interrogatoire et il semblait comprendre parfaitement les questions qui lui étaient traduites par un interprète.

Me Lee Cohen, avocat de Mehra, a admis que son client pouvait avoir dit qu'il tuerait un membre de la famille Gandhi. Mais il faut se placer dans le contexte des conflits en Inde, a-t-il plaidé.

« Si vous aviez demandé à un Juif de l'Europe de l'Ouest, en 1945, s'il voulait tuer Hitler, on peut présumer de la réponse. Mais il faut déterminer si chaque Juif aurait réellement mis cette menace à exécution. »

Un intrus abattu au Pentagone

d'après UPI WASHINGTON

Un homme armé qui avait pénétré, vers 8 h du matin, hier, dans l'enceinte du Pentagone, a été abattu par un garde qui avait d'abord tenté sans succès de l'arrêter.

Un porte-parole du Pentagone, M. William Caldwell, a précisé que l'intrus, après avoir emprunté l'entrée du Potomac, s'était dirigé vers le Centre national de commandement, une zone hautement protégée qui abrite l'état-major inter-armes.

Interpellé par un gardien à un poste de contrôle, il a alors sorti un revolver et s'est mis à courir. Sommé de s'arrêter par le garde, il s'est retourné, brandissant son arme et murmurant des paroles incohérentes ou revenant plusieurs fois le mot « missile », et le garde a tiré deux coups de feu dans sa direction, dont l'un l'atteignit à la poitrine.

L'individu, qui a été identifié comme étant un certain Dwain Wallace, un déséquilibré mental de 30 ans originaire de Youngstown, dans l'Ohio, devait succomber deux heures plus tard à l'hôpital d'Arlington, en Virginie, où il avait été transporté.

Le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger et le secrétaire d'État George Shultz, qui prenaient le petit déjeuner ensemble à l'étage supérieur, comme ils le font chaque semaine, ont déclaré par la suite avoir entendu un bruit sec, sans toutefois réaliser qu'il s'agissait d'une détonation.



Tu viens! On s'escapade à Niagara Falls.

On prend le train! VIA s'occupe de tout; du transport aller-retour en toute sécurité, des réservations d'hôtel et, si vous le désirez, des réservations pour vos excursions. On s'escapade et on oublie tout: VIA fait le reste.

Escapadez-vous pour quelques jours, vous êtes convié à l'un des plus grands spectacles naturels! Explorez les rapides Whirlpool. Visitez l'Aqua-

rium et la ferme. Rendez-vous jusqu'à l'horloge florale d'Hydro. Tout à fait fantastique! Communiquez avec votre agence de voyages ou

VIA Rail au 871-1331. Tu viens! On s'escapade à Niagara Falls, à compter de 140\$*

*Prix par personne. Comprend le transport aller et retour en voiture-coach et une nuit à l'hôtel (occupation double). Les prix sont sujets à changement sans préavis et peuvent varier selon l'hôtel, les activités choisies et la date du départ. Renseignez-vous sur les économies que vous pouvez réaliser grâce au tarif Ambassadeur et au tarif de groupe.



CASH!

Avec son triomphe à Wimbledon et sa finale aux Internationaux d'Australie, Pat Cash connaît une remarquable saison en 1987 et tentera de réaliser un autre coup d'éclat lors des Internationaux Player's. Suivez l'action alors que Cash se mesurera aux meilleurs joueurs du monde dont Lendl, Becker, Edberg et McEnroe. Assistez aux Internationaux Player's: vous y verrez le meilleur tennis au monde!

Billets en vente aux comptoirs TICKETRON Ou par téléphone: TELETRON (514) 288-2525

La participation des joueurs à ces championnats est soumise aux règles MIPTC.

Du 8 au 16 août
Stade de tennis Jarry
Montréal



Tournoi officiel du GRAND PRIX NABISCO Organisé par Tennis Canada

Les Internationaux Player's CHAMPIONNATS DE TENNIS



SONY



MAGNÉTOSCOPE SUPER BETA HI-FI Modèle SLHF-450 Ord. \$899

— Décodeur stéréo intégré
— Télécommande toutes fonctions
— Syntonisateur intégré à accès direct
— Programme 7 jours / 6 programmes

\$699

Profitez tout de suite de la possibilité de louer une caméra vidéo pour vacances, voyages ou mariages. Toutes les occasions sont bonnes.

RABAIS DE \$200

A. Fortin
Électronique

CENTRE ÉLECTRONIQUE COMPLET
• TÉLÉ • VIDÉO • AUDIO
47, rue Fleury ouest



381-9261
Service à domicile par nos techniciens
Caméra vidéo à louer pour vos vacances

Marins et armateurs disent avoir signé une convention collective historique

Presse Canadienne

■ Le Syndicat international des marins canadiens et l'Association canadienne des armateurs des Grands Lacs ont signé hier une convention collective qui, disent-ils, ouvre la voie à une industrie de haute technologie.

Le contrat, d'une durée de trois ans, élimine le deuxième de trois conflits majeurs qui menaçaient de paralyser la navigation canadienne. Les salariés de la Voie maritime ayant également accepté leurs conditions de travail, il ne reste plus que les syndicats des cheminots du CN et de CP Rail.

« Nous avons réécrit la convention collective en entier », a déclaré M. George Miller, vice-président et directeur général des armateurs. « Nous donnons le ton pour l'avenir. »

Ses remarques ont été approuvées par M. Roman Gralwicz, président du syndicat.

En vertu de l'entente, des centaines de marins canadiens iront suivre des cours à l'école de marine de Piney Point, au Maryland, qui possède le statut d'une université.

La convention collective couvre 4 000 membres du syndicat dans la région des Grands Lacs, bien que seulement 1 500 d'en-

tre eux ne travaillent régulièrement.

Le programme de formation sera financé par un fonds de \$3,5 millions, établi grâce à la vente de l'école de marine de Morrisburg, en Ontario.

M. Gralwicz a signalé que les revenus bruts des syndiqués augmenteront à cause de changements apportés dans la méthode de calcul du surtemps et des autres primes qui s'appliquent à la première année du contrat.

Les augmentations prévues par la deuxième et la troisième année s'ajusteront à l'indice du coût de la vie, sans dépasser cinq pour cent.

Des grévistes de la Croix-Bleue occupent le bureau de Paradis

EMMANUEL BILODEAU

■ Environ 75 employés de la Croix-Bleue, en grève depuis le 19 mai, ont occupé pendant près d'une heure hier matin les bureaux du ministère du travail à Montréal. Ils désiraient ainsi dénoncer l'emploi de 55 « scabs » par leur président et employeur, M. Claude Ferron. Ils n'ont toutefois pu rencontrer que le sous-ministre Yvan Blain qu'il leur a promis que le ministre du Travail, Pierre Paradis, interviendrait dans le dossier.

Les grévistes membres du syndicat des employés professionnels et de bureau (affilié à la FTQ), ont déposé 1 400 plaintes au Tri-

bunal du travail, en vertu des dispositions anti-briseur de grève. Un enquêteur du ministère du Travail, Me Denis Laberge, aurait récemment identifié 35 employés de la Croix-Bleue qui violent le Code québécois du travail. Un représentant de la compagnie d'assurance Croix-Bleue devra comparaître le 25 août prochain, celle-ci étant passible d'amendes pouvant aller jusqu'à \$1 000 par jour par employé « scab », rapporte la présidente du syndicat, Carole Haywood.

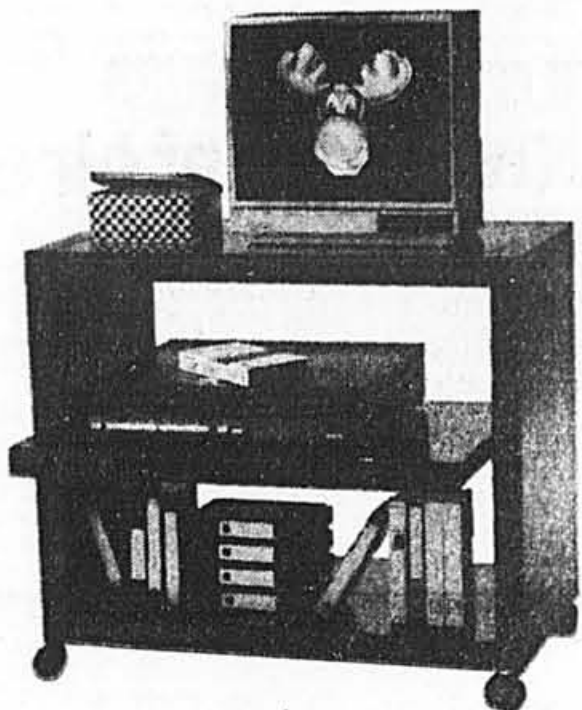
Le président de la Croix-Bleue, M. Claude Ferron, a refusé de faire quelque commentaire à La Presse.

Le syndicat l'accuse en plus de

faire du « scabisme électronique » puisque les sous-traitants avec lesquels il fait affaires auraient récemment engagé une vingtaine d'employés en informatique pour faire le même travail que les grévistes. L'avocate du syndicat, Linda Solomon, envisage la possibilité de demander une injonction afin d'empêcher les prétendus « scabs » de continuer à travailler.

Les principaux points en litiges sont les suivants : les congés de maternité (le syndicat est presque totalement composé de femmes) ; le régime de retraite ; les modalités de remboursement des congés de maladie accumulés et le système de la progression des salaires.

...on en a des longues, des basses, des hautes, des jaunes...



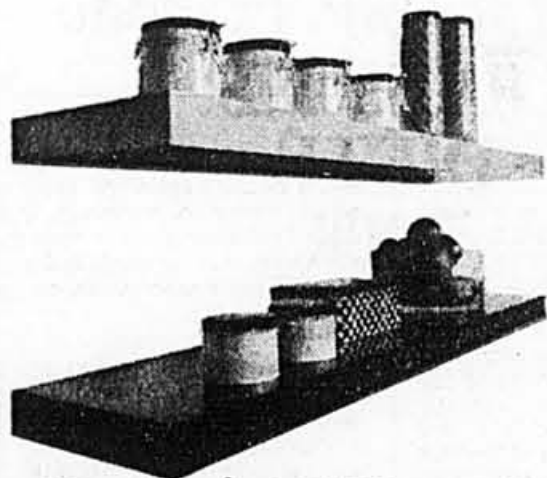
124\$ LACK. Desserte/meuble stéréo à tablette coulissante. Roulettes comprises. Anthracite ou blanc.



74\$ LACK. Table à café, 110 x 75 cm. Anthracite ou blanc.



62\$ LACK. Table basse style banc, 110 x 45 cm. Anthracite ou blanc.



38\$ LACK. Étagère, 110 x 26 cm. Anthracite ou blanc.



38\$ LACK. Table à café basse, 55 x 55 cm. Tons au choix: gris pâle, anthracite, bleu vif, gris, bleu pâle, jaune pâle, rose-rouge, rouge vif, blanc ou jaune.



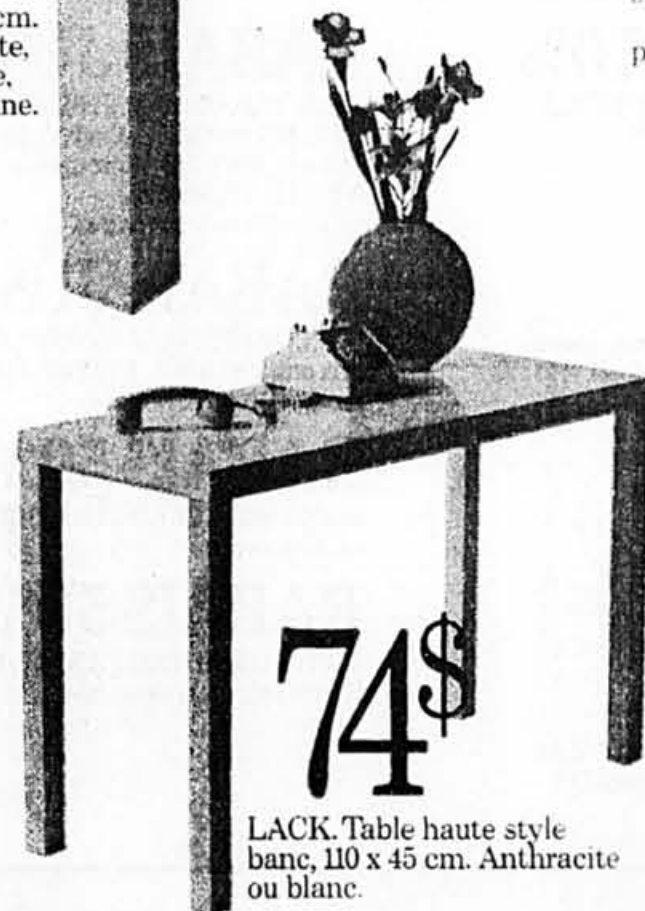
68\$ LACK. Meuble à stéréo, 4 étagères, roulettes comprises. Anthracite ou blanc.

6\$ KOMPASS. Support diviseur pour disques. Jeu de 5.

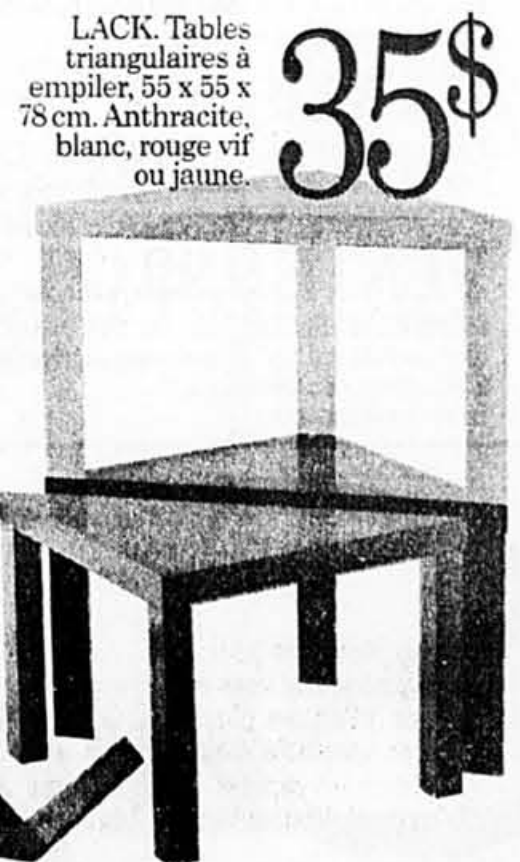


69\$ ÖGLA. Chaise. Gris pâle, bleu pâle, jaune tendre, noir ou blanc.

86\$ LACK. Table de salle à manger, 120 x 75 cm. Bleu pâle, gris pâle, jaune ou blanc.



74\$ LACK. Table haute style banc, 110 x 45 cm. Anthracite ou blanc.



35\$ LACK. Tables triangulaires à empiler, 55 x 55 x 78 cm. Anthracite, blanc, rouge vif ou jaune.



Le bon sens à la suédoise

PIERRE BELLEMARE

Ottawa songe à imposer des normes de sécurité autour des piscines privées

■ Le gouvernement fédéral songe à imposer des normes de sécurité aux propriétaires des piscines privées du pays.

C'est un comité d'une vingtaine de personnes des dix provinces canadiennes, dont les travaux sont coordonnés par Mme Elia Siikonen, fonctionnaire du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations, qui a été chargé, par le gouvernement fédéral, de les définir.

Actuellement, la sécurité touchant les piscines résidentielles

relève exclusivement des municipalités. D'un endroit à l'autre, les règlements peuvent donc facilement varier. Exemple : la hauteur minimum d'une clôture autour de la piscine n'est pas la même, selon la ville où l'on habite.

Ainsi, le comité national, se réunissant à intervalles réguliers depuis plusieurs mois, a pour ob-

jectif de suggérer au gouvernement fédéral un code national qui s'appliquera uniformément au Canada, de façon à réduire le nombre des noyades et des accidents de tous genres qui surviennent autour de ces lieux de récréation.

Le code devrait être en vigueur en 1989, estime Gaétan Helms,

président des Produits Montjoie, un des membres du comité en question.

M. Helms déclarait hier à *La Presse* que, les 14, 15 et 16 août, on tiendra à Beloeil une session d'information, en collaboration avec la Société canadienne de la Croix-Rouge, à l'intention des propriétaires et utilisateurs de

piscines résidentielles.

Mme Janick Vanderbeken, coordonnatrice pour le Québec du programme de sécurité aquatique de la Croix-Rouge, fournira des explications sur la prévention des accidents et sur les premiers soins à prodiguer en cas d'accident, en effectuant notamment diverses démonstrations des techniques de

réanimation.

Cependant, M. Helms a observé que les manufacturiers et distributeurs canadiens de piscines seront éventuellement obligés de fournir à leur clientèle des informations écrites et du matériel de prévention des accidents, comme des bouées de sauvetage, des perches et autres objets destinés à venir en aide aux utilisateurs de piscines.

On compte, au Québec seulement, 800 000 piscines dans les cours arrière des résidences et « il est temps, affirme M. Helms, que l'on pense à réduire le nombre des accidents reliés à cette activité estivale ».

SOLDE DE DEUX JOURS VENDREDI ET SAMEDI

RABAIS 50%
SUR LE PRIX ÉTIQUETÉ

DES TENUES D'ÉTÉ VARIATIONS

*N'inclut pas les tenues en denim. La sélection comprend Esprit, Mexx, Michel, Triangle, Jump, Savoir Faire, Cotton Pickers et autres. La sélection varie selon le magasin.

158/161/166/463/813, VARIATIONS

RABAIS 50%
SUR LE PRIX ÉTIQUETÉ

DES TENUES HAUTE COUTURE PRINTEMPS/ÉTÉ DU SALON VENDÔME

Rouie, Mr. Jax, Jones New York, Adrienne Vittadini, Alfred Sung, Simon Chang, Louis Féraud et autres. La sélection varie selon le magasin.

121/125/127, SALON VENDÔME

RABAIS 50%

TOUTES LES TENUES PRINTEMPS/ÉTÉ DE LA BOUTIQUE EXPRESSION

Noms tels que Sungsport, Arpèges, Bagatelle, Jonesport, Chaus, Louben et autres. Prix ord. 55\$ à 500\$

VENTE 27\$ À 250\$

107, EXPRESSION

RABAIS 50%
SUR LE PRIX ÉTIQUETÉ

DE TOUS LES COORDONNÉS TABI POUR L'ÉTÉ

Chemises à manches courtes, shorts, T-shirts, jupes, vestes et pantalons.

140, TENUES SPORT POUR FEMMES

RABAIS 50%
SUR LE PRIX ÉTIQUETÉ

DE NOTRE ENTIÈRE SÉLECTION DE COORDONNÉS ESTIVAUX POUR FEMMES

Marques telles que Tan Jay, Koret, Mr. Leonard, Garey Petites, Hunt Club et autres. Jeunes femmes 10 à 16, petites 6 à 16 et grandes tailles 38 à 44.

140/115/116, COORDONNÉS POUR FEMMES

RABAIS 50%
SUR LE DERNIER PRIX ÉTIQUETÉ

DE CHAUSSURES D'ÉTÉ POUR FEMMES

262, CHAUSSURES POUR FEMMES

RABAIS JUSQU'À 70%

SUR LE PRIX ORDINAIRE. CHOIX DE ROBES POUR FEMMES
Prix ord. 29,99 à 140\$. Notre dernier prix 19,99 à 70\$

VENTE 9,99 À 39,99

110/803, ROBES POUR FEMMES

RABAIS 50%

TENUES SPORT GLORIA VANDERBILT

La sélection inclut T-shirts, shorts, chemises de camp, jupes à godets, vestes blanches surdimensionnées et pantalons. Tons vifs ou pastel. P. M. G. La sélection varie selon le magasin.

Prix ord. 26\$ à 95\$ **VENTE 12,99 À 46,99**

191, GREAT LAKES COUNTRY

RABAIS 50%

CHOIX DE CHANDAILS PRINTEMPS/ÉTÉ

Prix ord. 26\$ à 60\$ **VENTE 12,99 À 29,99**

147, CHANDAILS POUR FEMMES

VENTE 9,99 CH.

SOLDE DE TENUES PETITES

Blouses. Prix ord. 28\$. Coordonnés en tricot. Prix ord. 30\$ à 38\$. Choix de couleurs. 6 à 16.

115, TENUES SPORT PETITES

RABAIS JUSQU'À 63%

SUR LE PRIX ORDINAIRE. SÉLECTION DE PANTALONS ET JUPES D'ÉTÉ POUR FEMMES. Choix de tons unis vifs ou pastel. 8 à 18.

Prix ord. 48\$ à 55\$ Notre dernier prix 24,99

VENTE 19,99 CH.

136, COORDONNÉS POUR FEMMES

RABAIS JUSQU'À 50%

SÉLECTION DE FOULARDS PRINTEMPS/ÉTÉ

Prix ord. 9,99 à 30\$ **VENTE 4,99 À 14,99**

201, ACCESSOIRES POUR FEMMES

RABAIS 50%

BIJOUX MODE DE FABRICANTS RÉPUTÉS DÉJÀ RÉDUITS

236, BIJOUX MODE

RABAIS 50%

TOUTES LES CHAUSSETTES PRINTANIÈRES

Modèles réguliers ou fantaisie. Choix de couleurs.

225, BAS

RABAIS 50%

SUR LE DERNIER PRIX ÉTIQUETÉ DE TOUS LES SACS À MAIN, FOURRE-TOUT ET AUTRES MODÈLES. En paille, vinyle, cuir ou tissu.

210/829, SACS À MAIN

RABAIS 50%

CHAUSSURES HARVARD ET MODÈ LES MARINS POUR JUNIORS

En cuir en tons variés. Modèles marins dans certains magasins.

6 à 9 (avec 1/2), 10. Prix ord. 55\$ à 65\$

VENTE 27,50 À 32,50

271, CHAUSSURES POUR FEMMES

RABAIS 67%

ESPADRILLES EN TOILE POUR FEMMES. Blanc, os, menthe, rose ou autres. 6 à 9. Prix ord. 5,99

VENTE 1,99 LA PRE

271, CHAUSSURES POUR FEMMES

Simpson
MONTRÉAL

LA GARANTIE SIMPSON: Satisfaction garantie ou argent remis.



TOUT EST DANS LE STYLE

VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8^e ÉTAGE

Les grèves de garde des résidents et internes ne sont pas des débrayages

CONRAD BERNIER

Le directeur général de la Fédération des médecins résidents et internes du Québec, M. Jean Gouin, est formel : « Non seulement il n'y a pas eu, hier, de débrayage des médecins résidents et internes dans les centres hospitaliers universitaires du Québec, mais il n'y en a pas eu depuis le début du conflit, le 1^{er} juin dernier ». Pourtant, depuis cette

date, à tous les 10 jours, et toujours conformément aux dispositions de la loi des services essentiels, il y a rotativement grève de garde dans différents centres hospitaliers du Québec.

« Ce qui arrive depuis deux mois, explique-t-il, c'est que des agents d'information utilisent incorrectement et abusivement le mot *débrayage* qui n'a d'ailleurs jamais fait partie de notre vocabulaire. Si nous n'avons jamais

jusqu'ici utilisé le mot *débrayage*, c'est pour éviter les interprétations tendancieuses ou carrément erronées reliées au fait que, plus souvent qu'autrement, le public en général associe spontanément l'épithète *illégal* au mot *débrayage*. Or, depuis le début du conflit, les médecins résidents et internes du Québec, qui sont sans convention collective depuis 1985, n'ont à aucun moment fait un geste illégal. Ça n'a pas fait partie jusqu'ici de notre stratégie...

« À ce chapitre-là, poursuit-il, tout est parfaitement clair, ouvert, vérifiable. Et la raison fondamentale pour laquelle nous ne nous sommes absolument à ce que nos

moyens de pression respectent les ententes, les lois et règlements existants, c'est parce que nous avons le respect de nos patients et que nous refusons de les prendre comme otages. C'est le gouvernement du Québec qui prend présentement les malades en otage avec les conditions de travail absurdes qu'il impose aux médecins résidents et internes des centres hospitaliers du Québec. Une fois de plus, nous lui rappelons que dans un tel contexte de conditions de travail, des tragédies sont possibles — cela s'est produit dans un centre hospitalier de New York — et que c'est lui, le gouvernement, qui en sera le res-

ponsable. »

Jean Gouin précise ensuite qu'une grève de garde a eu lieu, hier, à partir de 17 h dans une vingtaine d'hôpitaux de Montréal — une quinzaine sont des hôpitaux affiliés à l'université de Montréal, six sont affiliés à McGill — et dans les centres hospitaliers de Sherbrooke. Elles ont pris fin à 8 h, ce matin.

« Ceux qui, hier, ont parlé de débrayage, déclare Jean Gouin, ont donc consciemment ou inconsciemment fait de la désinformation, parce qu'une grève de garde, comme nous en faisons depuis deux mois, ça n'a rien à voir

avec un débrayage et surtout pas avec un débrayage illégal. Bien au contraire. Ces grèves de garde respectent intégralement les ententes signées avec les centres hospitaliers, les dispositions sur la loi des services essentiels, et, tout cela, avec l'accord des responsables de l'application de cette loi. C'est aussi simple et clair que cela. »

À l'instar du président de la Fédération des médecins résidents et internes du Québec, le Dr Alain Sirard, Jean Gouin soutient que ce conflit pose des enjeux majeurs, dont celui de la qualité des soins aux patients.

TENUES MODE SEULEMENT LES 7 ET 8 AOÛT

JUSTE 9,99 CH.

CHOIX DE DÉBARDEURS ET T-SHIRTS POUR HOMMES

Modèles Rendale, Hunt Club et South Channel.

350, TENUES SPORT POUR HOMMES

JUSTE 9,99 À 11,99
VARIÉTÉ DE SHORTS ET MAILLOTS

Shorts ceinturés, unis ou à plis. Maillots de style bikini, boxeur ou bermuda.

355, TENUES SPORT POUR HOMMES

RABAIS 50%

CHEMISES HABILLÉES À MANCHES COURTES HUNT CLUB ET S.V.P.

Unies ou à motifs fantaisie. 65% polyester/35% coton. 14 1/2 à 17 1/2 dans le groupe. Prix ord. 20\$ **VENTE 9,99 CH.**

330, CHEMISES HABILLÉES POUR HOMMES

JUSTE 14,99 À 19,99

PANTALONS D'ÉTÉ FOX ET HUNT CLUB

Modèles rugby à taille élastique et modèles ceinturés.

314/847, PANTALONS POUR HOMMES

RABAIS JUSQU'À 37%
T-SHIRTS, CHEMISES SPORT, DÉBARDEURS ET CHANDAILS D'ÉTÉ POUR JEUNES HOMMES

En teintes vives ou pastel. P, M, G. Prix ord. 16\$ à 40\$ **VENTE 9,99 À 24,99**

317, VARIATIONS

JUSTE 14,99 À 29,99

CHOIX DE VESTES SPORT LÉGÈRES POUR HOMMES

En 100% coton, mélange de polyester ou nylon.

310/847, TENUES D'EXTÉRIEUR POUR HOMMES

JUSTE 9,99 À 12,99

CHEMISES SPORT À MANCHES COURTES Modèles unis, à rayures ou carreaux.

350, TENUES SPORT POUR HOMMES

RABAIS JUSQU'À 50%

COLLECTIONS HAUTE COUTURE POUR HOMMES

Marques réputées telles que Gant, Boston Traders, Perry Ellis, Ruffini, Carbonell, Britches et autres.

Disponibles dans certains magasins seulement. 347/380, TENUES SPORT HAUTE COUTURE

RABAIS 40%

SÉLECTION DE CHAPEAUX D'ÉTÉ

Modèles style collégial, baseball ou en paille. Couleurs variées.

336, ACCESSOIRES POUR HOMMES

JUSTE 24,99 CH.

CHANDAILS CATALINA ET HUNT CLUB EN COTON

Choix de couleurs. P, M, G, TG. 344, TENUES POUR HOMMES

RABAIS JUSQU'À 50%

TENUES D'ÉTÉ POUR NOURRISSONS

Prix ord. 3,99 à 24\$ **VENTE 2,99 À 11,99**

455, TENUES POUR NOURRISSONS

RABAIS JUSQU'À 54%

COORDONNÉS 7 À 16 POUR FILLETES

Pantalons. Prix ord. 14,99 à 22\$ **VENTE 14,99 CH.**

Shorts de camp. Prix ord. 7,99 à 11,99 **VENTE 6,99 CH.**

Maillots. Prix ord. 11,99 à 22\$ **VENTE 9,99 CH.**

430, FILLETES 7 À 16

RABAIS JUSQU'À 40%

ROBES POUR FILLETES 4 À 6X

Prix ord. 14\$ à 20\$ **VENTE 11,99 CH.**

JUSTE 3,99 CH.

SHORTS ET T-SHIRTS POUR FILLES 4 À 6X

JUSTE 5,99 À 7,99

MAILLOTS EN MOLLETON POUR FILLES

413, FILLETES 4 À 6X

RABAIS JUSQU'À 40%

PANTALONS ET VESTES CALICO POUR GARÇONS 8 À 18

Pantalons. Prix ord. 15,99 **VENTE 9,99 CH.**

Vestes. Prix ord. 24,99 **VENTE 14,99 CH.**

RABAIS JUSQU'À 44%

JEANS ET CHEMISES EN DENIM DÉLAVÉ POUR GARÇONS 8 À 18

Jean. Prix ord. 36\$ **VENTE 19,99 CH.**

Chemise. Prix ord. 34\$ **VENTE 19,99 CH.**

RABAIS 40%

PANTALONS EN CHINO POUR GARÇONS 8 À 18

Prix ord. 25\$ **VENTE 14,99 CH.**

437, GARÇONS 8 À 18

JUSTE 6,99 CH.

ENS. DE SHORTS POUR GARÇONS 4 À 6X

430/873, GARÇONS 4 À 6X

RABAIS JUSQU'À 44%

COORDONNÉS POUR GARÇONS 4 À 6X

Shorts et T-shirts. Prix ord. 4,99 à 8,99

VENTE 3,99 À 4,99

Simpson
MONTRÉAL

LA GARANTIE SIMPSON: Satisfaction garantie ou argent remis.



TOUT EST DANS LE STYLE

VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 6^e ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 18h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.

ON DÉMÉNAGE

La plupart de nos entrepôts seront regroupés dans un seul entrepôt central. Pour cette raison, nous devons absolument réduire nos stocks avant le déménagement. C'EST À VOUS D'EN PROFITER!

J.M. SAUCIER

ON DÉMÉNAGE



PLUS DE 144 SPÉCIALISTES POUR VOUS CONSEILLER

Ce que la compétition ne peut vous donner, J.-M. SAUCIER vous l'offre durant cette vente

- Des prix jamais vus à date
- Des produits électroniques de haute qualité
- Un service 5 étoiles exclusif
- Un choix de 87 marques reconnues

COMMENCEZ À PAYER EN 1988

- * Aucun acompte
 - * Aucun intérêt
 - * Aucun paiement avant 1988
- Payez seulement en 1988. Sur item sélectionné en magasin et conditionnel à l'approbation du crédit.

Technics LECTEUR À LASER Modèle SL-PJ20



- Programmable, 20 sélections
- Double échantillonnage
- Format compact

249⁹⁹\$ Ord. 349,99 \$
Rabais de 100\$

HITACHI

Modèle CT-1365
TÉLÉCOULEUR 14" STYLE MONITEUR



- Télécommande à 20 fonctions
- Affichage à l'écran du volume et du canal
- Rappel du dernier canal

349⁹⁹\$

Technics



- SYSTÈME DE SON ULTRA-COMPACT**
Modèle SA-R100
- Récepteur digital AM-FM stereo, programmable, 16 stations, 35 watts canal
 - Lecteur de cassette à inversion automatique, selecteur automatique de ruban, Dolby B et C
 - Télécommande à infrarouge à 26 fonctions
 - 2 haut-parleurs de type coaxial à 3 voies, 50 watts chacun

999⁹⁹\$ Ord. 1499⁹⁹\$
Rabais de 500\$



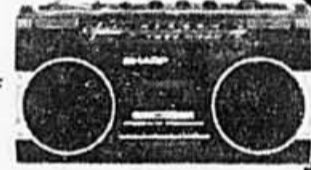
CRÉDIT INSTANTANÉ JUSQU'À

\$1500

(Crédit disponible même sur les articles réduits). Du personnel en financement sur place pour mieux vous servir.

SHARP

GF-3939
RADIO PORTATIF



- AM / FM STÉRÉO
- CASSETTE AVEC ARRÊT AUTOMATIQUE
- MICRO INCORPORÉ

57⁹⁹\$

CONVERTISSEUR



- TÉLÉCOMMANDE INFRAROUGE A ACCÈS DIRECT
- SYNTONISATION ÉLECTRONIQUE
- CAPACITÉ 60 CANAUX

77⁹⁹\$

HITACHI

LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS

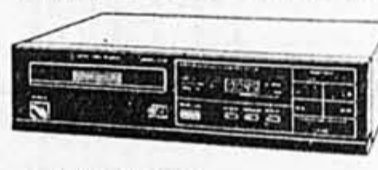
MODÈLE DE-17



- MAGNETOCASSETTE STEREO
- DOLBY B
- SELECTEUR DE RUBAN
- NIVEAU D'ENREGISTREMENT

97⁹⁹\$

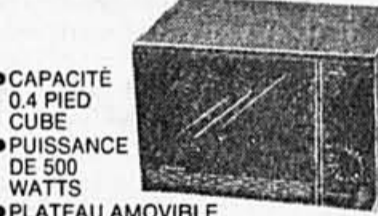
LECTEUR AU LASER



- ACCÈS FRONTAL
- LECTURE A 3 FAISCEAUX
- PROGRAMMABLE
- AFFICHAGE NUMÉRIQUE

147⁹⁹\$

FOUR MICRO-ONDES



- CAPACITÉ 0,4 PIED CUBE
- PUISSANCE DE 500 WATTS
- PLATEAU AMOVIBLE
- MÉCANISME D'ARRÊT AUTOMATIQUE

LIVRE DE RECETTES INCLUS **157⁹⁹\$**

TÉLÉCOULEUR 14"



- Syntonisation VHF / UHF
- 100% transistorisé

197⁹⁹\$

TÉLÉCOULEUR 20"



- Allumage rapide
- Syntonisation VHF-UHF
- 100% transistorisé

275⁹⁹\$

MAGNÉSCOPE VHS



- TÉLÉCOMMANDE INFRAROUGE A 11 FONCTIONS
- CÂBLOSELECTEUR INTÉGRÉ
- REBOBINAGE AUTOMATIQUE
- PROGRAMMABLE SUR 14 JOURS

347⁹⁹\$

5 JOURS • 48 HEURES

Écoutez vos stations de radio favorites.

990 ckqm

ckfm 97.7 fm

ckoj 97

cjms

CKAC 97.3

CJFM 1m 96

8 SUPER MAGASINS

J.M. SAUCIER

HEURES D'OUVERTURE:

JEUDI - VENDREDI: 9 h à 21 h

SAMEDI: 9 h à 17 h

MAGASIN-ENTREPÔT ST-LÉONARD
6860 e., JEAN-TALON
251-0600

LONGUEUIL
2904, CHEMIN CHAMBLY
651-0070

DRUMMONDVILLE
740 SAINT-JOSEPH
474-2727

OTTAWA-VANIER
522 Montreal Road
(Plaza Maple Leaf)
744-7890

MAGASIN-ENTREPÔT MONTRÉAL
10090, SAINT-LAURENT
385-1000

POINTE-CLAIRE
971 nord ST-JEAN
694-9180

SHERBROOKE
2300 o., KING
563-9191

OTTAWA-NEPEAN
780 Baseline Road
(Plaza Fisher Heights)
727-0159



SANS FRAIS
Utilisez votre carte de crédit sans frais. Demandez votre carte J.M. Saucier.

SERVICE ★★★★★
• Équipe de techniciens qualifiés.
• Équipement de réparation ultra-moderne, supérieur aux normes de l'industrie.
• Garantie de service sur la plupart des marques.
• Réparation d'articles non garantis.
• Flotte de camions de service pour service à domicile.



Tranquillité au foyer
Pour votre tranquillité d'esprit J.M. Saucier vous offre son service ★★★★★ ainsi que 80 mois de garantie à domicile sur pièces et service moyennant un supplément.